l'unité

M 2805 - N° 372 - 6 F — L'hebdomadaire du Parti socialiste — 29 février 1980

Espagne : fascisme, machisme même combat



Sygma

L'arithmétique des cadavres

Pas de médecine au rabais

N.c.f. : y'a du plagiat dans l'air !

Clarifications et obscurités

PAR CLAUDE ESTIER

LES amateurs de shows politiques radio-télévisés auront été comblés au début de cette semaine : Jacques Chirac dimanche au Club de la presse d'Europe 1, Michel Rocard lundi à Antenne 2, Valéry Giscard d'Estaing mardi à T.f. 1. Trois interventions qui se situent sur des plans différents mais dont le mérite commun est d'apporter un éclairage plus précis sur certains aspects de la vie politique française.

Du côté de la majorité d'abord : les réponses du président du R.p.r. aux questions des journalistes ont confirmé à la fois son embarras face au président de la République mais aussi sa volonté de ne faire à celui-ci aucun cadeau : lorsqu'il dénonce « l'avachissement » de la politique économique du gouvernement — en « oubliant » toutefois que la situation avait commencé à se dégrader du temps où il était lui-même Premier ministre, de 1974 à 1976 —, lorsqu'il s'en prend vivement à la façon dont Giscard d'Estaing pratique « l'exercice solitaire du pouvoir » en reléguant à l'arrière-plan l'ensemble de ses ministres y compris le premier, Jacques Chirac esquisse deux des thèmes sur lesquels il bâtira sa future campagne présidentielle. S'il reste peu convaincant, c'est sans doute parce qu'il ne sait pas encore lui-même s'il sera ou non candidat à l'élection de 1981. Le risque est grand de l'être. Il l'est tout autant de ne pas l'être. C'est un dilemme dont on conçoit aisément qu'il ne soit pas aisé de sortir.

Valéry Giscard d'Estaing n'a pas, lui, de tels problèmes de conscience. Il est en place, candidat par définition et sans avoir à se déclarer officiellement jusqu'au dernier moment. Toute son action vise à conforter cet avantage et notamment à mettre en avant la tension internationale pour dissimuler l'aggravation de la situation intérieure (accroissement continu du chômage, record de hausse des prix battu en janvier, etc...). Sa prestation télévisée de mardi soir est tout à fait démonstrative à cet égard. Bien servi par deux journalistes dont la curiosité s'est vite émoussée, par exemple, sur la véritable signification des interven-

(suite en page 2)

Vous voulez que la presse du Parti vive...

Bulletin d'abonnement à retourner

l'unité

41, boulevard de Magenta 75010 PARIS

Je soussigné.....

.....

.....

.....

demeurant .....

.....

.....

.....

.....

désire souscrire un abonnement à « l'Unité » :

- abonnement d'un an (180 F) ◯
- abonnement de six mois (110 F) ◯

et vous adresse la somme correspondante

◯ par chèque bancaire

◯ par chèque postal

◯ ou virement au C.c.p. « l'Unité » : 30 349 80 La Source

Date Signature

Nos lecteurs ont la parole

USAGE ET ABUS DE L'ALCOOL

J'ai été particulièrement choqué par votre article intitulé « La drogue la plus dure » publié dans « l'Unité » du 7-13 février.

Il est étonnant que Michèle Kespi ne fasse à aucun moment la différence entre l'usage et l'abus de l'alcool. A la lire, on dirait vraiment qu'on est sur la pente dangereuse de la drogue dès qu'on a trempé ses lèvres dans un verre de vin.

Le parallèle que vous établissez entre la drogue et l'alcool est une vue de l'esprit, car, enfin, le vin n'a rien de comparable avec la morphine. Je sais bien que les alcooliques utilisent le vin et d'autres alcools non pour le plaisir d'en consommer, mais pour échapper à leurs ennuis de quelque nature qu'ils soient. Ce n'est cependant pas le cas de la grande majorité des Français, et votre erreur est de ne jamais parler de la consommation normale tout à fait compatible avec un bon état de santé.

En fait, votre article est d'inspiration prohibitionniste. Et le ton est celui des ligues de vertu du siècle dernier. Pourquoi dites-vous que 70 000 Français meurent de l'alcool ? J'ai lu récemment dans une autre publication que ce chiffre était de 12 000. C'est, de toute façon, toujours trop, mais quel conseil donnez-vous ? Recommander aux femmes d'élever leurs enfants au sein pour que plus tard ils ne risquent pas de devenir alcooliques ? Avez-vous pensé qu'il y a 50 ans le biberon était moins répandu qu'à présent, alors que l'alcoolisme, lui, l'était davantage ?

Jean SAUMAGNE
33000 BORDEAUX

ALCOOL ET FOLKLORE

Drogue ou pas drogue, là est la question. Sont-elles dures, douces, légales ? Beau sujet de discussions de congrès qui ne règle en rien le sort des intoxiqués, mais discussion biaisée. Aucune drogue n'est comme les autres, et l'alcool a ceci de particulier que c'est d'abord un produit de terroir, comme l'andouille (de Guéméné), le saucisson (de Lyon) ou le foie gras (de Toulouse).

Produit du terroir, élément fondamental de notre patrimoine, de notre culture (mieux ; de nos cultures régionales). Je n'exagère rien. Reportez-vous à la critique du dernier Fallet, justement publiée dans ce même numéro de « l'Unité » qui dénonce les méfaits de l'alcool.

S'en prendre à l'alcool, c'est s'attaquer à notre folklore, détruire nos racines, renoncer à notre culture.

Alors mieux vaut recouvrir les faits du manteau de Noé et mener des attaques de diversion sur les produits d'importation. Sur eux l'opprobre et la honte, et tant pis si ça ne règle rien. Car il faut du courage pour lutter contre l'alcoolisme, du courage et de la ténacité. Pierre Mendès-France en a fait l'expérience, et sa mésaventure a dû servir de leçon à tous les hommes politiques.

Et pourtant, si nous savons régler le problème de l'alcoolisme, nous saurons régler celui de toutes les drogues. Les raisons qui poussent à « biberonner » ne sont pas autres que celles qui conduisent à l'overdose et le maintien de classifications arbitraires, du permis et du défendu, ne permettra pas d'avancer dans la connaissance du phénomène et la mise au point de moyens de lutte efficace. Car, au fond, c'est de cela et de cela seul qu'il devrait être question. Même s'il faut que notre folklore en souffre.

(PIERRE DELARUE
- 27930 GRAVIGNY)

LA TENSION EN CORSE

L'apaisement en Corse n'est pas pour demain. Contrairement à ce que pourraient laisser croire les silences des médias, la tension demeure. Elle aurait même tendance à s'accroître à mesure que les nouvelles concernant le sort des emprisonnés parviennent à la population. Après les événements de Bastelica et d'Ajaccio, trente-six militants nationalistes corses interpellés par la police sont toujours détenus dans les prisons de la région parisienne. Depuis dix-sept jours ils ont entrepris une grève de la faim pour obtenir leur mise en liberté. Douze d'entre eux viennent d'être hospitalisés.

En Corse, les actions de solidarité se multiplient. Occupations de mairies, barrages de routes, grèves de la faim, manifestations de femmes d'emprisonnés, etc.

Pour sa part, le collectif des organisations démocratiques a organisé deux journées « circonscriptions mortes » qui ont obtenu un large succès. Une troisième est prévue à Bastia le jeudi 28 février, une autre pour Ajaccio et sa région aura lieu le vendredi 29.

Malgré cela le pouvoir giscardien reste sourd à tous les appels. Il persévère dans son attitude intransigeante qui a déjà entraîné les drames que l'on sait.

Le Parti socialiste, s'il critique les actions violentes ou aventureuses de certains groupes minoritaires n'en participe pas moins, à l'intérieur du collectif, à la lutte contre la répression et pour les libertés. Il exige dans un souci d'apaisement et tant que ne sera pas garantie une justice égale pour tous :

— la libération des emprisonnés
— l'arrêt des poursuites
— la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat
— le retrait du dispositif policier
— la dissolution des polices parallèles.

Cependant le Parti socialiste considère que la seule lutte contre la répression ne change rien à la situation fondamentale de la Corse. Aussi a-t-il proposé aux organisations du collectif, une plate-forme politique qui au-delà de la défense des libertés permettrait l'amélioration des conditions de vie et de travail ainsi que l'affirmation de l'identité corse. Il appelle enfin l'opinion publique nationale à prendre conscience de la gravité de la situation de l'île et à soutenir les revendications légitimes du peuple corse.

ANGE PANTALONI,
premier secrétaire fédéral
de la Corse du Sud.

PÉTITION POUR LA LIBÉRATION DE DESSIE WOODS

Dessie Woods a tué l'homme qui essayait de la violer retournant contre son agresseur l'arme dont il la menaçait. C'était en 1976 aux Etats-Unis. Arrêtée, jugée par un tribunal pour qui sa défense n'était pas légitime elle fut condamnée ainsi, à 22 ans de prison. Dessie Woods a 34 ans, elle est mère de deux enfants. Son crime : être femme noire qui n'a pas cédé à un homme blanc. Affaiblie par les drogues qu'on lui administre de force, isolée dans sa cellule, elle est déjà depuis trois ans enfermée dans une prison pour femmes, en Georgie. Dans l'Etat de Jimmy Carter, une femme doit connaître sa place. Noire elle est condamnée d'avance. La cour, depuis refuse tous les appels. Affaire classée.

Aux Etats-Unis, pour que le viol soit considéré comme crime, il faut la plupart du temps que la victime soit blanche et l'agresseur présumé noir. Quand la victime est noire, quelle que soit la race de l'agresseur, le viol n'est pas considéré comme un crime. Quand l'homme et la femme sont blancs le viol est ignoré. Vieux système qui terrorise hommes et femmes de la communauté noire, divise les races et dégrade toutes les femmes.

Un comité national, pour la défense de Dessie Woods se bat aux Etats-Unis pour obtenir sa libération immédiate. Seule une campagne internationale peut exercer une pression suffisante sur Carter, jaloux de son image de « défenseur des droits de l'homme ».

Un comité de soutien à Dessie Woods s'est constitué à Paris, 46 rue de Vaugirard, pour exiger la libération immédiate et inconditionnelle de Dessie Woods à l'initiative du Mifas et du mensuel féministe « Remue-ménage » auquel se sont joints le Mrap, le M.d.p.l., le Migam, le P.s.u. et Josiane Moutet, avocate.

NOUS EXIGEONS LA LIBERATION DE DESSIE WOODS

NOM .....

ADRESSE .....

.....

SIGNATURE

Adressez votre soutien financier à l'ordre du MIFAS en précisant Comité Dessie Woods 46 rue de Vaugirard 75006 Paris.

SUITE DE LA PAGE 1

tions françaises en Afrique, le chef de l'Etat s'est livré à une de ces explications pédagogiques dont il a le secret, entièrement construite autour du thème de l'indépendance nationale qui lui sert en l'occurrence à dissimuler son irrésolution et son impuissance à peser sur l'événement. Certes, Giscard continue à cultiver l'idée de détente, ce qui lui vaut l'indulgence des Soviétiques mais en ne se distinguant de Washington que sur la surface des choses (par exemple, le boycottage des jeux Olympiques) et non sur le fond, il se prive de la possibilité d'une initiative concrète susceptible d'écarter réellement la menace qui pèse sur le monde depuis l'intervention soviétique en Afghanistan et les mesures de rétorsion américaines.

François Mitterrand, Michel Rocard et Lionel Jospin ont donc raison de souligner que derrière un comportement présenté comme « sage », il y a une politique floue qui ne sert ni les intérêts de la France ni ceux de l'Europe que Giscard réduit un peu vite à l'axe Paris-Bonn. C'est parce qu'ils ont une conception plus ambitieuse de ce que pourrait être aujourd'hui la diplomatie française que les socialistes rejettent cette idée de « consensus » sur la politique internationale du président de la République que celui-ci a mise en avant dans l'intention évidente de « noyer le poisson » à son profit.

Le mot de « consensus » est revenu également plusieurs fois lundi soir dans la bouche de Michel Rocard. Non pas, certes, à propos de la politique internationale mais s'agissant de la désignation du candidat socialiste à l'élection présidentielle. De sa prestation à « Cartes sur table », et sans aborder ici certaines prises de position qui ne paraîssent pas toujours conformes à la ligne du Parti définie au Congrès de Metz, on retiendra un élément de clarification : l'annonce sans ambiguïté de sa candidature à la candidature. Ainsi a-t-il répondu à l'invitation que lui faisait François Mitterrand en décembre dernier de ne pas se sentir lié par la déclaration qu'il avait faite en avril à Metz, à savoir qu'il ne serait pas lui-même candidat si le Premier secrétaire l'était. Ce dernier — il doit le répéter ce vendredi au Forum de Radio-Monte-Carlo et, sans doute, demain devant le Comité directeur — n'entend pas pour autant précipiter sa propre décision. D'autant qu'à sa demande — et Rocard a reconnu que c'était une décision sage — la question de la désignation du candidat socialiste a été, d'un commun accord, renvoyée à la fin de l'année. Il est donc beaucoup trop tôt pour trancher mais il reste que, d'une part, plusieurs candidats et non pas seulement deux peuvent légitimement prétendre à cette désignation et que, d'autre part, celle-ci sera le fait de l'ensemble des adhérents du Parti et non pas d'une sorte de collège restreint dont le choix serait seulement soumis à ratification. Une chose est de vouloir éviter des « primaires ». Autre chose serait, dans un parti qui se réclame de l'autogestion, d'utiliser un circuit parallèle pour passer au-dessus de la tête de ses militants.

Mais, encore une fois, la question n'est pas actuelle. La tâche d'aujourd'hui n'est pas de désigner un candidat à une élection dont quinze mois nous séparent encore mais de développer l'action du Parti sur tous les terrains, qu'ils soient de politique intérieure ou internationale. Devant la complicité objective du P.c.f. avec le Pouvoir, c'est du Parti socialiste que l'opinion attend les réponses à celui-ci. C'était entre autres choses le sens de la motion de censure qu'au nom des socialistes François Mitterrand, qui entend lui se situer d'abord par rapport à Giscard, a soutenue mercredi devant l'Assemblée nationale. Ce sera aussi la question centrale des débats du Comité directeur de samedi. ●

Rédaction : 12, cité Malesherbes 75009 Paris. Tél. : 878.40.73. Administration : 41, bd de Magenta 75010 Paris - Tél. : 208.23.50. *Directeur :* Claude Estier ; *Rédaction en chef :* Nicole Chaillot, Guy Perrimond ; *Rédaction :* Marie-José Bernardot, Christine Cottin, Nicole du Roy, Georges Frameries, Frédérique de Gravelaine, Michèle Kespi, Jean-Paul Liégeois, Jean-Pierre Moulins, Gilberte Muller, Véronique Neiertz, Francis Pisani, Emmanuèle Plas, Jean-Loup Reverier, Gilbert Sans, Antoine Violet, Maryse Wolinsky. *Secrétariat de rédaction :* Claudine Dervaux (révision), Mauricette Duchemin (maquette) ; *Dessins :* Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Solo, Pym, Bordeclerc, Cannela ; *Photos :* Pascal Lebrun ; *Publicité :* Renée Skoblinsky, 12, cité Malesherbes. Tél. : 878.40.73 ; *Administration :* Conseiller technique : François de Grossouvre ; *Secrétaire administrative :* Jacqueline Daimé ; *Coordination :* Offres 67, boulevard de Clichy, 75009 Paris.
Société éditrice : S.a.r.l. l'Unité ; *Directeur de la publication :* Claude Estier ; Cadet Photocomposition, 75009 PARIS. *Imprimerie E.T.C. 76190 Yvetot.*

Des œillères à la liberté

Georges Marchais, les yeux fixés sur son bilan orienté, a tout simplement perdu de vue les grands classiques en matière de droits de l'homme

PAR JEAN-LOUP REVERIER

APPAREMMENT déterminé à faire flèche de tout bois — sans oublier le bois dont on fait les boomerangs — Georges Marchais a voulu se poser le 20 février en preux chevalier des droits de l'homme. Au cours d'une conférence de presse consacrée à ce nouvel objectif, le secrétaire général du P.c.f. a annoncé la création d'un Comité pour la défense des libertés et des droits de l'homme en France et dans le monde. Il a également présenté aux journalistes comme un « document exceptionnel » son « premier bilan de vingt années d'atteintes aux droits de l'homme dans le monde », une pièce rare qu'il se propose de faire parvenir à l'Onu.

Dans la mesure où Georges Marchais ne prétend pas réhabiliter Dada ni rivaliser avec Salvador Dali, force est de s'interroger sur le sens de son initiative. L'interdiction à Leonid Pliouchtch, par le service d'ordre du P.c., d'assister à cette conférence de presse... sous prétexte qu'il n'est pas journaliste, les reproches adressés à Amnesty International dont le « travail positif » n'en serait pas moins « très partiel et très partial », l'« esprit partisan » prêté à un journaliste du « Quotidien de Paris » qui avait eu l'audace de reprendre à son compte l'une des questions préparées par Pliouchtch et surtout les aveuglantes lacunes d'un bilan ostensiblement engagé ont concouru à oter d'emblée toute crédibilité à la démarche de Marchais.

Née de l'affaire Dreyfus

Il ne manque pas, en France et à l'étranger, d'organisations dévouées tout entières à la cause des droits de l'homme. Présidée par Daniel Mayer, qui répond en page 4 aux questions de « l'Unité », la Fédération internationale des droits de l'homme (F.i.d.h. - 27 rue Jean-Dolent 75014 Paris), dont l'organe trimestriel est « le Cri des hommes » et à laquelle adhère la Ligue française des droits de l'homme (près de dix mille adhérents), est la plus ancienne. Elle a été créée en 1922 par l'Allemand Von Gerlach et le socialiste français Victor Basch, responsables chacun de la ligue nationale de leur pays. La Ligue française elle-même était née en 1898, au moment de l'affaire Dreyfus. Il existe par ailleurs une Ligue internationale des droits de l'homme dont le siège est à New York, et d'autres organisations, comme Amnesty International (A.i.), peut-être la plus jeune mais sans doute la plus connue.

Fondée à Luxembourg en 1961 par une dizaine d'individus, dont Sean Mac Bride, A.i. compte aujourd'hui plus de deux cent mille membres et sympathisants dans cent vingt-cinq pays. Créée en 1971, sa section française (Amnesty International, 18, rue de Varenne, 75007 Paris) compte aujourd'hui près de vingt mille adhérents.

Se battant pour l'amnistie des individus détenus du seul fait de leur opinion (comme il en existe plusieurs centaines de milliers de par le monde), A.i. réclame l'abolition de la peine de mort, quel que soit le délit pour lequel elle est infligée, et celle de la torture et de tout traitement inhumain ou dégradant. Soucieuse d'impartialité, cette organisation a mené des campagnes sur les atteintes graves aux droits de l'homme en Amérique latine, en Iran, en Grèce, en Afrique, dans les pays de l'Est et partout ailleurs où elle avait pu recueillir des informations sûres. Sa crédibilité explique sans doute, quoi qu'ait pu dire Marchais, la visite de militants communistes à Amnesty quelques jours avant la conférence de presse de leur secrétaire général. Des militants avides de brochures et d'informations que Marchais n'a pas toutes dédaignées dans son bilan partiel.

Depuis le 10 octobre dernier, Amnesty mène une campagne d'information sur la situation au Guatemala et celle qui sévit en U.r.s.s. Les membres de la coordination U.r.s.s. de la section française d'Amnesty ne cachent pas leur inquiétude devant l'aggravation de la dépression des dissidents soviétiques à l'approche des jeux Olympiques. Plus de cinquante arrestations ont été opérées entre le 10 octobre et le 28 janvier. Elles visent des mathématiciens, des religieux, des « contrôleurs » du respect des accords d'Helsinki, des fondateurs de syndicats libres, des candidats à l'émigration en Israël ou encore ceux qui ont dénoncé l'abus de la psychiatrie en matière politique. D'une manière générale, toute personne, homme ou femme, qui fait preuve de vigilance sur l'exercice des droits de l'homme est assimilée à un délinquant.

Par ailleurs, depuis quelques mois, A.i. a constaté un assouplissement de la procédure qui permet désormais de placer certains contestataires en « hôpital administratif départemental » pour des périodes plus courtes mais répétées. Les autorités soviétiques pensaient-elles ainsi gêner l'action des organisations qui ont besoin d'un minimum de temps pour mobiliser l'opinion en faveur de tel ou tel homme persécuté ? En relâchant puis réinternant par intermittence certaines de ses victimes, l'administration soviétique pousse A.i. à trouver une riposte appropriée, notamment par la mise au point d'actions urgentes.

Bien entendu, A.i. s'est mobilisée en faveur de Sakharov, considérant que sa relégation l'assimile à un détenu d'opinion.

Parallèlement à la nouvelle vague d'arrestations, les conditions de détention de nouveaux dissidents se sont aggravées. Ainsi que l'a expliqué l'un d'entre eux, Dimitri Mikheev, lors du lancement de la campagne d'Amnesty sur l'U.r.s.s., les camps soviétiques sont des lieux de mort lente. Mikheev sait de quoi il parle puisqu'il avait écopé de huit ans de camp à régime sévère pour avoir tenté de passer clandestinement à l'Ouest. Jouant sur les vingt niveaux de rations alimentaires qu'elle a instaurés, l'aministration des camps parvient à affamer les détenus tout en les faisant énormément travailler — on sait la place importante que tiennent les Goulags dans l'économie soviétique — dans des conditions de sécurité et d'hygiène inadmissibles. Cela entraîne de graves maladies, des tentatives de suicide, l'automutilation. Qui oserait prétendre qu'aucun détenu n'y ait succombé depuis vingt ans ? La situation des dissidents soumis à des doses démentielles de neuroleptiques dans les hôpitaux psychiatriques, pour ne pas parler des passages à tabac par les « infirmiers » qui ne sont le plus souvent que des détenus de droit commun, n'est guère plus enviable. Tout cela, Sakharov, Soljenitsyne, Pliouchtch et quelques autres, dont A.i., en ont suffisamment parlé pour que nul ne soit censé l'ignorer. Excepté Georges Marchais.

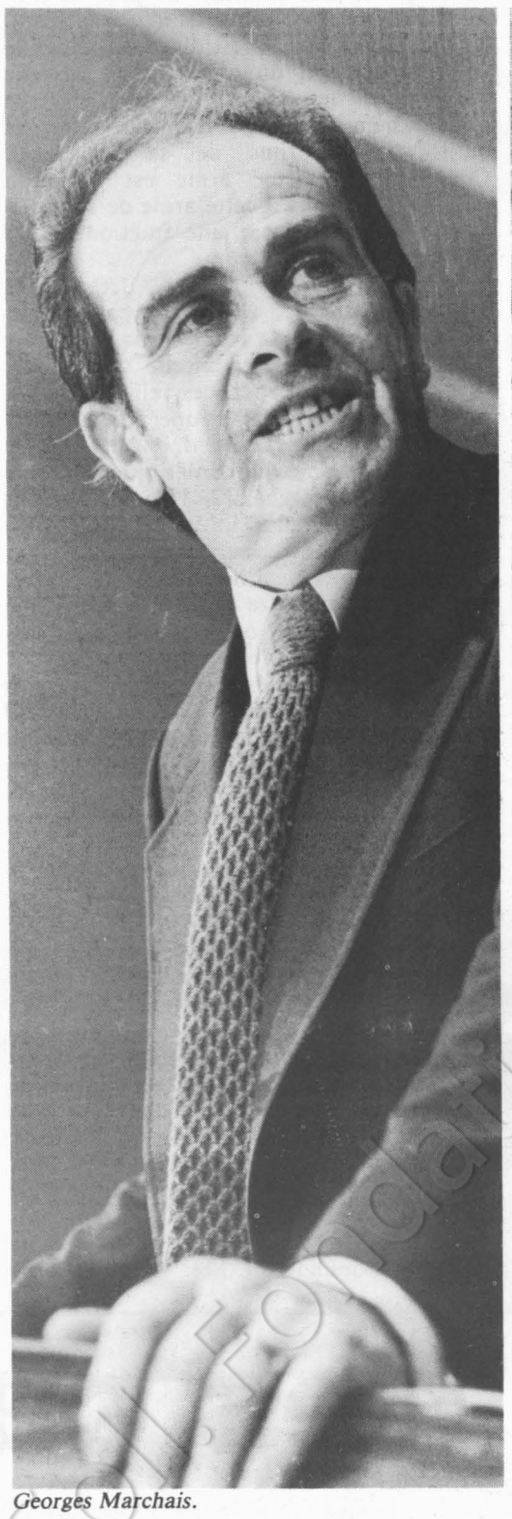

Georges Marchais.



Leonid Pliouchtch arrivant en Occident : « bien portant » !

Sygma

Délit économique

Depuis quelque temps, un nouveau chef d'inculpation fait fureur à Moscou pour se débarrasser des gêneurs : celui de délit économique. En juillet dernier, A.i. était intervenue en faveur de quatre juifs ukrainiens condamnés à mort... pour trafic de tissus. A.i. s'inquiète aussi de la tendance des autorités soviétiques à vouloir criminaliser et déconsidérer la dissidence. Elle cite à ce propos le cas des Arméniens exécutés pour avoir soi-disant posé une bombe dans le métro en 1977. Sans qu'il soit possible de connaître exactement la vérité, face à la trentaine d'exécutions annuelles de condamnés de droit commun et d'ex-collaborateurs dont fait état la presse officielle, il semble que cinq cents personnes soient victimes de la peine capitale, chaque année, en U.r.s.s.

Tout cela ne semble pas beaucoup émouvoir Georges Marchais qui, les yeux fixés sur son bilan orienté, a tout simplement perdu de vue les grands classiques en matière de droits de l'homme. Rappelons-lui ici quelques articles de base de la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptés par presque tous les pays, y compris l'U.r.s.s.

« Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants » (Art. 5).

« Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ni exilé » (Art. 6).

« Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit » (Art. 19).

C'est au nom de tels principes que les authentiques défenseurs des droits de l'homme combattent l'arbitraire et les atteintes aux droits et libertés où qu'ils se produisent. A l'Est, comme à l'Ouest ! ●

Daniel Mayer: "Georges Marchais donne une image disqualifiée des droits de l'homme"

« L'UNITE » : Georges Marchais a annoncé, le 20 février, la création d'un Comité pour la défense des libertés et des droits de l'homme en France et dans le monde. Cela veut-il dire qu'il subsistait des vides dans la défense des droits de l'homme et que les organisations qui poursuivent ces objectifs en France et de par le monde ne jouent pas totalement leur rôle ?

DANIEL MAYER : Premièrement, on ne trouve pas partout de ligue nationale des droits de l'homme. C'est dans les pays où elles ne sont ni admises ni tolérées qu'on en a le plus besoin. Cela vaut pour tous les pays de l'Est. Les deux seules ligues de ces pays adhérentes à la fédération internationale, celles de Bulgarie et de Roumanie, sont contraintes à l'exil. Donc Georges Marchais aurait pu utiliser les relations privilégiées qu'il entretient avec les dirigeants des pays de l'Est pour leur faire créer, sur place, des ligues des droits de l'homme indépendantes des gouvernements et pouvant effectivement critiquer un certain nombre de leurs actes.

Deuxièmement, je crois que l'expression « droits de l'homme », dans la bouche de Georges Marchais, avec la réputation qu'il a et la tactique qui est la sienne, risque d'être dévalorisée tout comme l'est la notion de socialisme dès lors qu'on l'applique aux pays de l'Est.

— Que vous inspire la lecture du bilan dressé par Georges Marchais de vingt années d'atteintes aux droits de l'homme dans le monde et publié par « l'Humanité » du 21 février ?

— Si son image devait être celle qu'en donne Georges Marchais, il y aurait une espèce de disqualification de la notion de droits de l'homme. Le « bilan » qu'il présente vient d'ailleurs appuyer mon propos puisqu'il est absolument unilatéral.

Il y est fait silence sur la Syrie, sur l'Ethiopie nouveau régime, le Cambodge nouveau régime et, en ce qui concerne la Tchécoslovaquie, il est seulement fait mention de 1968 avec « soixante-dix morts ». Pas un mot sur la situation des minorités en U.r.s.s. ni sur celle des droits de l'homme dans aucun autre pays de l'Est.



Quand on connaît le sort de la Tchécoslovaquie, l'absence totale de liberté, la mainmise de l'armée soviétique et son maintien sur le territoire douze ans après sa venue, force est de constater que ce défenseur des libertés et des droits de l'homme a, de la liberté et des droits de l'homme, une conception qui, si elle devenait acceptée par tous, en diminuerait incontestablement la portée. Par conséquent cela nuirait à l'efficacité de ceux qui luttent pour ces objectifs.

Je prendrai un exemple qui, pour employer le jargon communiste, m'a paru pendant quelque temps « positif ». A son retour de Moscou, après avoir accepté l'invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques, Marchais s'est élevé contre la relégation de Sakharov. On pouvait dire qu'effectivement c'était un geste d'indépendance... partielle, sans doute... à l'égard de l'U.r.s.s. et en faveur non seulement des droits de l'homme mais de leur défenseur soviétique le plus éminent. Or dans sa conférence de presse, Marchais a jeté la suspicion sur Sakharov. C'est dire qu'il diminue l'enthousiasme et donc l'efficacité de ceux qui voulaient lutter en sa faveur. Il s'agit là d'un pas en arrière par rapport au regret qu'il avait exprimé de sa relégation. Comme notre seule arme est l'opinion publique, il enlève à cette arme de son efficacité en démobilisant une fraction de ses militants.

Le propre de la notion de défense des droits de l'homme, c'est de se battre pour toute victime de l'arbitraire sans se soucier de ses origines, ses opinions, sa couleur, son ethnie et ses croyances religieuses. On défend l'homme quelles que soient l'opinion du bourreau et celle de la victime. Or il est incontestable que la définition fournie par Georges Marchais, « l'Humanité » et cette malencontreuse initiative justifie les actes de certains bourreaux. La notion même de droits de l'homme, je le répète, ne peut pas permettre que l'on accepte une distinction selon les opinions et la géographie.

— Selon Marchais, certaines atteintes aux droits de l'homme, imputables au seul impérialisme occidental, sont intolérables. D'autres sont si bénignes qu'il a, à peu près, passé les pays de l'Est sous silence. Comment expliquez-vous une conception aussi manichéenne ?

— On trouve effectivement dans l'analyse de Marchais une division entre l'irrespect acceptable des droits de l'homme dans certains cas et celui qu'il convient de rejeter en toutes circonstances. Pour être tout à fait loyal, il faut rappeler que, non pas au niveau individuel mais à celui de la collectivité, il y a une conception des droits de l'homme dans les pays du tiers monde qui apparaît trop négligée dans les pays occidentaux. Je veux parler de la défense des droits économiques et sociaux. Certes, la déclaration universelle des droits de l'homme, sorte d'addition des déclarations françaises de 1789 et 1793 et des réformes du Front populaire, existe. Elle comporte les droits politiques auxquels ont été ajoutés les droits économiques, sociaux, culturels, etc. Mais les pays occidentaux ont un peu trop tendance à vouloir exporter leur conception strictement politique des droits de l'homme dans des pays où il est relativement difficile de les comprendre. Je me rappelle Edouard Depreux parlant de la dignité humaine à un homme qui n'avait même pas une écuelle de riz par jour pour nourrir sa famille. Quel sens cela avait-il ?

Il faut cependant faire attention de ne pas tomber dans l'utilisation que fait Georges Marchais de ces divergences effectives et de l'erreur des démocraties occidentales qui ne comprennent pas ce que peuvent signifier certains droits pour des hommes du tiers monde. Cette utilisation n'est pas acceptable. Au demeurant, un pays comme la Tchécoslovaquie peut tout à fait être assimilé à l'Occident si l'on en juge par son degré d'industrialisation et sa tradition de vie publique et de démocratie.

En fait, Marchais commet une espèce d'abus de confiance lorsqu'il fait semblant de partir de ces différences de conception sur les droits de l'homme pour ne pas défendre les individus du type Sakharov ou les Juifs d'U.r.s.s. qui ne peuvent émigrer — arbitrairement comparés, au passage, aux Noirs du sud des Etats-Unis pour montrer à quel point l'Union soviétique est un paradis pour eux !

Plutôt que d'exploiter les différences entre la conception occidentale des droits de l'homme et celle des pays du tiers monde, il vaudrait mieux imposer à l'Occident, et c'est le rôle des militants des droits de l'homme dans les pays considérés, l'extension des droits strictement politiques aux droits économiques et sociaux. C'est aussi, bien sûr, l'affaire des syndicats et des partis politiques.

— Que recouvrent ce battage et l'initiative du P.c.f. sur les droits de l'homme ?

— Nous avons à la Ligue des droits de l'homme, y compris au sein de notre comité central, un certain nombre de militants communistes. Certains sont tourmentés, d'autres le sont moins. Tous sont cependant entièrement d'accord avec les positions de la Ligue quand il s'agit de la défense des droits de l'homme n'importe où dans le monde, y compris sur les affaires dans les Etats de l'Est. Ce qui les amène naturellement à critiquer la position de Georges Marchais sur l'invasion de l'Afghanistan ou encore la faiblesse de la condamnation, déjà si ancienne, de la « normalisation » en Tchécoslovaquie. Alors ne s'agit-il pas d'une tentative de reprise en main des militants communistes qui s'interrogent sur les prises de position politiques, notamment en matière internationale, du Bureau politique et du secrétariat du P.c.f. ? La question me paraît posée. Je suis pour ma part convaincu qu'il s'agit bien d'une telle opération de récupération. ●

L'arithmétique des cadavres

PAR MAREK HALTER

ON n'est jamais assez nombreux pour lutter en faveur de la défense des droits de l'homme. Que Georges Marchais et le Parti communiste s'y mettent aussi, on ne peut que s'en féliciter. Encore faut-il que cette initiative corresponde à la défense de l'homme telle que nous l'entendons, c'est-à-dire dans tout pays et dans tout système politique.

Après avoir entendu Georges Marchais et lu le document publié par « l'Humanité », j'ai le sentiment que le Parti communiste a plutôt créé un tribunal dont le but n'est pas tellement de défendre les individus persécutés mais de juger continuellement ceux qui, en France, élèveront leurs voix pour la défense de ces persécutés en dehors d'un circuit bien établi par ce tribunal qui prétend — c'est l'aspect le plus dangereux — détenir la vérité absolue.

C'est un fait inquiétant. Car il y avait, incontestablement, un certain changement dans la vie politique française depuis quelques années. Il était devenu possible de parler même avec des gens avec lesquels on n'était pas toujours d'accord. Il était possible d'exprimer largement l'indignation que l'on ressent face aux injustices ici ou là à travers le monde. Avec le tribunal créé par Georges Marchais, les rapports entre ceux qui défendent les droits de l'homme vont devenir différents. Car même si nous n'acceptons pas la ligne de conduite que l'on voudrait ainsi nous imposer, nous serons obligés de nous déterminer également par rapport à elle. Le risque est que certains en reviennent à « censurer » leur indignation et que beaucoup de ceux qui, malgré leurs hésitations, se retrouvaient avec nous devant les ambassades d'Argentine ou du Chili, d'Union soviétique ou de Tchécoslovaquie, cessent de manifester car ils auront peur d'être jugés par ce tribunal. Le résultat serait de reléguer à nouveau la majorité des Français vers leurs propres problèmes, de les démobiliser de la lutte pour les droits de l'homme. Sans doute est-ce l'un des objectifs du comité de Georges Marchais.



Sygma

Marek Halter à la tribune du comité Droits de l'homme Moscou 80.

Sur un autre plan, je trouve particulièrement choquant que Georges Marchais, non seulement oublie de critiquer certains systèmes totalitaires et les abus de certains gouvernements, mais encore s'emploie à attaquer les victimes de ces gouvernements, en l'occurrence les dissidents des pays de l'Est, alors qu'il était naguère intervenu lui-même en faveur de certains d'entre eux. On peut donc se demander s'il ne regrette pas aujourd'hui ces interventions et s'il ne devrait pas faire son autocritique à ce sujet. Je me souviens pourtant que les communistes étaient présents avec nous, par exemple, pour accueillir Leonid Pliouchtch. Ils ont vu dans quel état il est arrivé. Qu'on mette aujourd'hui en doute ses souffrances, c'est comme si on mettait en doute celles d'un autre persécuté que nous venons également d'accueillir à Paris, Miguel Angel Estrella. Ces dissidents seraient en fait fondés à faire un procès en diffamation à Georges Marchais.

Dernière réflexion : au cours de sa conférence de presse, Georges Marchais semble avoir voulu opposer à certains charniers d'autres charniers, à certains morts d'autres morts. Il a tenté de dresser une arithmétique des cadavres. C'est tout à fait révoltant. Le problème n'est pas de savoir quel système a tué le plus d'innocents. Il faut se dresser contre tous les abus de pouvoir et défendre toutes les victimes quel que soit le système qui les persécute.

C'est en tout cas le but de tous ceux qui se consacrent véritablement et sans arrière-pensées à la défense des droits de l'homme ●

Le creux de la vague est derrière nous

Jacques Delors parle, pour "l'Unité", de la participation, de l'offensive concertée du Pouvoir et du patronat contre les conquêtes ouvrières mais aussi de l'espoir d'un réveil social

PAR CHRISTINE COTTIN

L'OPERATION de séduction sociale tous azimuts du gouvernement bat déjà son plein. Un an ne sera pas de trop pour séduire l'électorat populaire. Participation, dialogue, aménagement, Valéry Giscard d'Estaing n'est pas avare de sa salive.

Dans un contexte social et syndical malaisé, « l'Unité » a demandé à Jacques Delors, député socialiste au Parlement européen où il préside la commission économique et monétaire, de faire le point sur ce que les travailleurs peuvent raisonnablement espérer de cette année.

« L'UNITE » : Ces derniers temps, les interventions gouvernementales pour annoncer — à grand renfort de publicité — toute une série d'innovations sociales se sont multipliées. Le président de la République, lui-même, vient de faire un discours sur l'extension nécessaire de la participation des travailleurs par l'actionnariat. Qu'en pensez-vous ?

JACQUES DELORS : C'est une idée qui a fait long feu, et depuis longtemps. L'exemple de la Régie Renault aurait dû convaincre les plus enthousiastes de l'inanité de cette voie. Ce n'est pas en distribuant quelques actions à chaque travailleur que l'on va transformer sa condition dans l'entreprise ni lui donner un quelconque pouvoir sur les questioins qui le concernent le plus, telle l'organisation du travail.

Les petits actionnaires actuels sont, en quelque sorte, les muets du sérail du capitalisme. Croyez-vous qu'une telle perspective puisse séduire les travailleurs et leur faire croire que la situation va changer ?

— Et ce fameux dialogue que Valéry Giscard d'Estaing prétend vouloir instaurer dans les ateliers ?

— Depuis des années, c'est toujours la même chose : le gouvernement par les mots. Pour quel résultat ?

Rappelez-vous, le lendemain des élections de mars 1978. A l'époque, les pouvoirs publics avaient senti le vent du boulet. Ils nous ont annoncé, chanté, célébré l'ouverture sociale. Deux ans après, le bilan est clair. Rien sur la réduction du temps de travail. Rien sur le droit d'expression des travailleurs. Rien, ou presque rien, sur la revalorisation du travail manuel. Quant aux bas salaires, s'ils ont fait l'objet d'accords contractuels, il n'en reste pas moins que le Smic est actuellement en retard sur l'évolution de l'économie et des prix. C'est vraiment le gouvernement par les mots pour gagner quelques mois de répit.

Pour en revenir à l'instauration du dialogue dans les ateliers, j'observe qu'il ne s'agit en fait, ni plus ni moins, que d'une manœuvre pour affaiblir les syndicats. Pas plus tard que dans le « Monde » du 26 février dernier, François Ceyrac, président du C.n.p.f., dit, à propos de l'expression des salariés : « Elle doit s'exercer le plus près possible de la vie quotidienne des salariés, dans l'atelier ou le service, et mettre en présence les salariés et l'encadrement. » L'omission des délégués syndicaux n'est pas fortuite. Elle est voulue. Le dialogue dans l'entreprise n'est qu'un prétexte pour tenter un coup de force contre les syndicats.

— Ne vous semble-t-il pas que plus que par le passé — disons pour les dix dernières années — on assiste à un passage difficile pour les syndicats ?

— Sans aucun doute. Pour l'expliquer, rappelons-nous notre histoire sociale. Il y a toujours eu des périodes où le rapport des forces était favorable au capital et des périodes où le rapport des forces était favorable au travail. Grossièrement, on peut dire que le capital a eu la prédominance de 1960 à 1967. Au contraire, les salariés ont pu établir un rapport de force qui leur était relativement plus favorable entre 1968 et 1973. Et ce phénomène est observable —



Pascal Lebrun

avec, bien entendu, des nuances — dans tous les pays européens.

Aujourd'hui, c'est vrai, le rapport des forces est défavorable aux salariés. La crise amène chacun à un repli sur lui-même. Le chômage massif pèse sur les négociations et sur les luttes pour défendre le pouvoir d'achat, relever les salaires, obtenir le maintien des avantages sociaux. Sans parler de la difficulté à conquérir une diminution de la durée du travail. Il faut donc une action patiente et acharnée des dirigeants et des militants syndicaux pour remonter la pente. Telle est la situation dans la plupart des pays européens, non sans de graves conflits — comme dans la sidérurgie en Grande-Bretagne — ou des succès appréciables — comme sur la réduction du temps de travail en Allemagne et en Belgique. Certes, dans notre pays s'y ajoutent des conditions particulières. Tout d'abord, entre 1974 et 1978, deux des principales organisations syndicales ont mis l'accent sur l'échéance prometteuse de mars 1978 et ont, de ce fait, négligé l'autre aspect de leur mission : la défense quotidienne des travailleurs par l'action et la négociation. Si bien que la distance s'est un peu agrandie entre les syndicats et les travailleurs.

Au surplus, aujourd'hui, la politique partisane pollue le syndicalisme. Ceci est d'autant plus grave dans un pays où il existe plusieurs syndicats, avec les inévitables incompréhensions entre eux, voire les surenchères. Dans ce contexte, c'est un peu le rôle du Parti socialiste — sans pour autant s'immiscer dans la vie syndicale — de proposer les analyses et les thèmes d'actions qui pourraient transcender les difficultés actuelles. Et aider le Mouvement ouvrier à retrouver une force et un dynamisme qui lui permettraient d'arracher des concessions par la lutte et la discussion contractuelle au gouvernement et au patronat.

— Est-ce que vous ne trouvez pas contradictoire qu'au moment où les syndicats avouent une stagnation — voire une régression — de leurs effectifs, ils aient fait de si bons scores aux élections prudhomales ?

— Ce n'est qu'apparemment contradictoire mais la France est comme ça. Et les Français aussi. Ils sont à la fois très attachés à leurs organisations syndicales et chaque fois qu'on les néglige ou qu'on les méprise, ils protestent. Souvent avec une très grande force comme en 1963 avec le déclenchement de la grève des mineurs, ou en 1968.

D'un autre côté, ils se syndiquent peu. Sans doute en raison de leur individualisme mais aussi à cause de l'attitude hostile d'un grand nombre de chefs d'entreprise. Le fait syndical n'est pas pleinement accepté dans notre pays. Un grand nombre de patrons continuent à rêver d'une société industrielle où il n'y aurait pas de syndicat. Ce qui est proprement impensable. Car même d'un point de vue objectif, l'existence d'un syndicalisme fort est l'une des conditions du progrès, dans la confrontation des intérêts et des projets.

— Pensez-vous qu'il existe un réel décalage sur ce point entre le patronat français et d'autres patronats d'Europe ?

— Qui et non. Tous les patronats, aujourd'hui, profitent du rapport des forces qui leur est favorable pour contenir la hausse des salaires et pour certains même, obtenir une diminution du pouvoir d'achat.

Les statistiques officielles ont d'ailleurs confirmé pour 1979 l'amputation du revenu réel des salaires français. Mais notre patronat français a ceci de particulier qu'il veut profiter de cette conjoncture pour prôner une sorte de progrès social à l'envers. Il est d'ailleurs bien aidé en cela par le gouvernement. En clair, ils veulent revenir sur les conquêtes sociales du Mouvement ouvrier pour alléger les coûts des entreprises et augmenter les profits. Il y a là une sorte de travail de sape — insidieux ou spectaculaire suivant les cas — auquel le syndicalisme doit répondre. Dans certains autres pays, le patronat fait preuve de moins d'arrogance et de moins d'esprit réactionnaire. Il est dur, souvent, mais il ne rêve pas d'une régression sociale. En Suède, en Allemagne, en Belgique, le patronat sait qu'il ne peut pas escompter ce retour en arrière sans ruiner les bases mêmes de la société et compromettre l'économie.

— L'argument massue du patronat français c'est de dénoncer l'irresponsabilité des syndicats. D'après eux, quand on leur donne la main, ils veulent le bras.

— Ni le gouvernement ni le patronat ne peuvent accuser les syndicats d'être déraisonnables. Et c'est facile à prouver.

Lorsqu'a été discutée la convention sociale de la sidérurgie, la C.f.d.t., par exemple, avait fait des propositions économiquement valables pour la création d'une cinquième équipe dans le travail posté. Cela aurait permis de réaliser cette belle idée de solidarité par le partage du travail et de créer trois mille emplois pour des jeunes en Lorraine et dans le Nord. Le gouvernement a refusé : plutôt dépenser davantage d'argent que céder sur le principe. Le résultat ? Les pouvoirs publics dépensent beaucoup plus d'argent pour deux mesures dont l'une est très contestable. Il s'agit de la prime de cinquante mille francs à ceux qui s'en iraient. Elle était destinée à aider les travailleurs les plus las et les plus inaptes à retrouver un travail industriel. En réalité, ce ne sont pas ces salariés-là qui sont partis.

L'autre mesure, plus compréhensive, mais également très coûteuse : le départ en retraite anticipée à cinquante-cinq ans coûte à l'Etat dix fois plus cher que l'incitation à la création de la cinquième équipe. Mais cela le gouvernement ne le dit pas.

Un autre exemple : les pouvoirs publics et le patronat mènent l'offensive contre l'universalité des droits, c'est-à-dire contre le minimum de garanties pour l'ensemble des Français. En un mot comme en cent, la principale conquête du Mouvement ouvrier et socialiste de ces cinquante dernières années. Olof Palme illustrait l'universalité des droits par ces mots : « La société doit être plus rude pour les forts et plus douce pour les faibles. » C'est à cette philosophie que les pouvoirs publics s'attaquent avec leur prétendue réforme de la Sécurité sociale. De même pour le patronat quand il multiplie les contrats à durée déterminée et la sous-traitance, grignotant ainsi les fondements du droit au travail.

Conscients de ces atteintes, les syndicats ne sont pas restés inactifs. Et l'on a observé par exemple des actions déclenchées pour que tous les salariés qui travaillent sur le même lieu bénéficient des mêmes conditions contractuelles de travail et de rémunérations. Qu'ils soient salariés à plein temps, embauchés pour une durée limité ou qu'ils relèvent d'une entreprise de sous-traitance. Les syndicats demandent une sorte de « contrat de site » applicable à tous.

Pour ce qui est de la participation des salariés, certains syndicats proposent de



(Suite de la page 5)

négocier un accord cadre qui faciiliterait l'expression des intéressés sur l'organisation et les conditions de travail, en dialogue avec la hiérarchie et les délégués syndicaux. Autrement dit, un équilibre satisfaisant entre démocratie directe et démocratie radicalisée.

Autant d'exemples qui montrent que contrairement à ce que voudrait faire croire une certaine propagande, les organisations syndicales ne sont ni déraisonnables ni figées sur des schémas dépassés.

En fait, l'offensive patronale s'inscrit d'une manière cohérente dans la politique d'ensemble des pouvoirs publics. A savoir : bloquer sur tous les fronts sociaux pour arriver à transférer des ressources financières vers les profits par ponction sur les salaires, sur les avantages sociaux et sur les services publics.

— Face à cette crise et à ces nouvelles atteintes aux droits des travailleurs, comment réagissent les autres syndicats européens ?

— Ils essaient, eux aussi, de rétablir un rapport de forces convenable qui puisse déboucher, comme toujours dans l'histoire du Mouvement ouvrier, sur un compromis acceptable. C'est-à-dire sur des concessions réciproques qui se traduisent par des négociations et des accords.

Un constat s'impose : le syndicalisme — comme toutes les autres institutions — est atteint par les formidables mutations en cours dans nos sociétés depuis quelques anées :

— le défi lié à la mondialisation de l'économie avec l'apparition de nouveaux compétiteurs ;

— la domination croissante des multinationales qui restructurent à leur convenance l'espace économique mondial ;

— les nouvelles possibilités de la science et de la technique qui peuvent être, comme la langue d'Esope, la meilleure et la pire des choses.

Il ne faut pas oublier d'autres facteurs qui pour être moins fondamentaux n'en pèsent pas moins, comme la contestation du travail, notamment par les nouvelles générations. C'est d'ailleurs moins le travail lui-même qui est contesté que les formes de l'activité, les structures du commandement et du pouvoir.

Tous ces phénomènes sollicitent les syndicalistes comme les hommes politiques ou les chefs d'entreprise. Il y a donc, à côté de la lutte indispensable sur le terrain, un immense travail de réflexion à faire. Ce qui se passe en Europe, cette sorte de pause, voire de retour en arrière, est lié à une incapacité momentanée de trouver les réponses à ces questions et de contre-attaquer. Voilà pourquoi il faut mener de pair la lutte sociale et la réflexion politique et sociale.

— Un syndicalisme européen ne risque-t-il pas d'être très vite dépassé compte tenu de l'échelle mondiale où se traitent désormais les problèmes économiques ?

— Rien ne le prouve. La Confédération européenne des syndicats est au niveau pertinent pour discuter avec les organes dirigeants de la C.e.e. et avec les sociétés internationales.

Bien sûr, il convient aussi d'agir au niveau mondial ou à celui de l'O.c.d.e. Mais les progrès continus — bien que trop lents à mon goût — de la Confédération européenne des syndicats sont un gage d'espoir pour l'avenir. C'est aussi sur eux que l'on compte pour que l'Europe devienne, un jour, l'Europe des travailleurs.

— En revanche, pour ce qui concerne la France, le syndicalisme semble avoir des jours encore sombres devant lui.

— Si l'on regarde au-delà de la vague, plus au fond de la mer, il y a des raisons d'être optimiste.

Laissons de côté des polémiques entre la C.g.t. et la C.f.d.t. d'une part, ou entre la C.f.d.t. et Force ouvrière d'autre part. On voit apparaître alors, dans chaque organisation syndicale, toute une série de réflexions menées pour mieux comprendre la société dans laquelle nous allons entrer. Une société, il faut bien se le dire, qui ne sera pas préfabriquée. Une société que le mouvement contribuera à faire ou à modifier.

Certes, le patronat a quelques longueurs d'avance parce que la situation économique lui est favorable. Pas de quoi, pour autant, tomber dans le pessimisme le plus noir. A mon avis, on a touché le creux de la vague sociale en 1979. Aujourd'hui, le réveil commence. Les travailleurs s'accrochent à leur pouvoir d'achat. Les organisations syndicales s'attaquent aux questions de fond. Et nul doute que dans les mois qui viennent, on voit fleurir des analyses, des propositions et des actions à la dimension des problèmes de notre époque. ●

Pas de médecine au rabais

Faudra-t-il bientôt être riche pour avoir le droit d'être malade ? Sous le fallacieux prétexte de renflouer la Sécurité sociale, le projet Coudreau s'apprête à saborder le droit pour tous à la santé

PAR MARIE-JOSE BERNARDOT



OFFICIELLEMENT Jacques Barrot, ministre de la Santé et de la Sécurité sociale, se félicite que la France dispose d'un des meilleurs systèmes de santé du monde. En coulisses, il s'apprête, semble-t-il, à le saborder. Un des conseillers du cabinet de Raymond Barre a été désigné comme l'exécuteur de ces basses œuvres : il s'agit de Pierre Coudreau, récemment nommé directeur de la Caisse nationale d'assurance maladie par le gouvernement. C'est lui qui mène les négociations en vue d'aboutir à la signature d'une nouvelle convention nationale entre les médecins et la Sécurité sociale. Cette convention, qui doit en principe être signée avant le 1er mai prochain, risque fort d'instaurer une double médecine en France : l'une pour les riches, l'autre pour les pauvres. « Le projet des Caisses d'assurance maladie conduirait à une véritable catastrophe médico-sociale », a déclaré le Dr Monier, président de la Confédération des syndicats médicaux français (C.s.m.f.), l'une des principales organisations de médecins. A la Caisse nationale d'assurance maladie, comme au ministère de la Santé, on dément l'existence d'un projet définitif : « Il ne s'agit encore que de discussions », dit-on. En fait, il existe bel et bien un projet Coudreau... qui est aussi celui du gouvernement. Même s'il ne fait l'unanimité ni au sein des conseils d'administration des caisses ni parmi les médecins. De quoi s'agit-il au juste ? Tout simplement de « rentabiliser » notre système de santé jugé trop coûteux. Les Français se soignent trop : il faut y mettre bon ordre !

Actuellement l'accès à la médecine est en principe égal pour tous. 98 % des médecins adhérent à une convention avec la Sécurité sociale ce qui permet à leurs malades d'être remboursés. Le taux de ce remboursement varie entre 70 % et 100 % selon les soins. Ces médecins « conventionnés » doivent respecter un tarif d'honoraires préalablement négocié avec les organismes de Sécurité sociale. Certains (15 % d'entre eux, la plupart sont des spécialistes) ont obtenu le droit au dépassement de ces tarifs : chez eux une consultation peut coûter 100 F, 200 F ou plus... le malade ne sera remboursé que sur la base du tarif normal (40 F pour les généralistes, 60 F pour les spécialistes). Quant aux 2 % de médecins qui ne sont pas conventionnés, leurs consultations ne sont pratiquement pas remboursées mais par contre leurs prescriptions (analyses, médicaments, etc.) le sont.

Ce système de santé qui concilie l'exercice libéral de la médecine et la prise en charge sociale du coût de la santé est, c'est un fait, l'un des plus avancés dans le monde. Même s'il subsiste des inégalités évidentes dans l'accès à la santé : le « ticket modérateur » qui laisse à la charge de l'assuré une partie du coût des soins est par exemple trop élevé pour certaines catégories sociales. Et le recours à des spécialistes aux

"Le Monde": succession toujours ouverte

par ANTOINE VIOLET

LA succession de Jacques Fauvet à la direction du « Monde » demeure ouverte. Ce n'est sans doute pas avant trois mois que sera désigné le futur nouvau directeur qui, de toute manière, n'entrera pas en fonctions avant la fin de 1982.

Pendant tout le week-end dernier, les quelque cent quatre-vingt-dix membres de la Société des rédacteurs (1) ont tenté — procédure exceptionnelle dans toute la presse française — de désigner l'homme qui, après Hubert Beuve-Méry et après Fauvet, présidera aux destinées de cette institution qu'est le quotidien de la rue des Italiens. Ils n'y sont pas parvenus. Après trois tours de scrutin, l'un des quatre candidats issus d'un premier sondage informel, Claude Julien, actuellement rédacteur en chef du « Monde diplomatique », a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés en parts (soit 51,2 % contre 44,4 % à Jacques Amalric) mais non la majorité qualifiée de 60 % qui avait été fixée d'un commun accord afin que le futur directeur du journal puisse s'appuyer sur un consensus suffisant.

D'une certaine manière, cette procédure élective aboutit donc à une situation bloquée mais en même temps elle a permis une clarification. D'abord, parce que des quatre candidats présents au départ, deux, Jacques Decornoy et André Fontaine se sont retirés après le premier tour, n'ayant pas recueilli un nombre de suffrages assez important. Ensuite, parce que le partage des voix qui est apparu aux deux tours suivants traduit bien le débat qui est engagé à l'intérieur de la rédaction depuis deux ans au moins, c'est-à-dire depuis le moment où la succession de Jacques Fauvet est officiellement ouverte, la mort de Pierre Viansson-Ponté ayant par ailleurs éliminé l'unique possibilité de rassembler une quasi-unanimité sur un seul nom.

Débat politique, certes, mais aussi de générations. Car si l'on peut dire, en simplifiant beaucoup, que Claude Julien représente la « gauche » et Jacques Amalric la « droite », il est vrai aussi que les plus jeunes journalistes du « Monde », ceux entrés au journal au cours des dix dernières années, se sentent plus proches de l'ancien correspondant à Moscou que de celui qui a émigré depuis longtemps déjà au « Monde diplomatique » après avoir dirigé le service de politique étrangère du quotidien.

Les scrutins du week-end ont confirmé, d'autre part, l'audience relativement faible d'André Fontaine qui dirige la rédaction en chef depuis que Jacques Fauvet a lui-même succédé à Hubert Beuve-Méry : il n'a, en effet, obtenu les suffrages que d'une trentaine de rédacteurs, ce qui risque de le placer désormais en situation difficile. De toute manière et compte tenu de la marge étroite qui sépare les deux candidats restés en présence, il est vraisemblable qu'une réorganisation de la hiérarchie du journal s'imposera à brève échéance et que le nouveau directeur, une fois désigné, devra s'entourer d'une sorte de directoire reflétant les différentes « tendances » qui cohabitent au sein de la rédaction du plus important journal français. ●

(1) La Société des rédacteurs en tant que telle possède 40 % des parts de la S.a.r.l. « le Monde » (parts B). Un autre paquet de 40 % (parts A) est réparti entre douze actionnaires parmi lesquels Hubert Beuve-Méry (10 %), Georges Vedel, Claude Cheysson, Eugène Descamps, etc. La société des cadres représente 5 %, celle des employés 4 %. Enfin, les deux gérants en fonctions, Jacques Fauvet et Jacques Sauvageot, possèdent respectivement 7 % et 4 % des parts. Le futur directeur doit être accepté par au moins 75 % de l'ensemble, mais vu la dispersion des parts il va de soi que le choix de la Société des rédacteurs sera décisif.

honoraires élevés est principalement réservé aux malades aisés. Mais ce système de santé coûte cher. Le déficit de la Sécurité sociale est chaque année plus élevé. Normal : les dépenses augmentent de plus de 20 % par an alors que les recettes ne s'accroissent que de 15 %. En 1978, le trou a atteint 9,8 milliards de francs pour l'assurance-maladie. En 1979 il devait se situer entre 10 et 15 milliards. Une série de mesures décidées par le gouvernement le 25 juillet 1979 (prélèvement « exceptionnel » sur les cotisations, plan d'économies dans les hôpitaux, etc.), a provisoirement comblé le trou. Il y aura même sans doute un excédent pour l'année 1979. Mais les causes du déficit demeurent. Selon les projections effectuées lors de la préparation du VIIIe Plan le déficit atteindrait 31 milliards en 1985. Pour le gouvernement la solution est simple : il faut adapter les dépenses de santé des Français aux dures réalités de la crise. Mais bien entendu, personne n'empêchera les plus riches de bien se soigner ! C'est en substance ce que Pierre Coudreau a proposé aux médecins. La médecine de demain serait une médecine à trois étages. Au premier étage, des médecins « conventionnés » avec tarifs strictement encadrés (pas de droit au dépassement) et des malades remboursés normalement. Les médecins y seraient astreints à une « autodiscipline » très surveillée sur le plan des prescriptions. En fait la progession de leurs honoraires serait inversement proportionnelle à l'importance de leurs prescriptions. Ce qui revient en somme à opposer l'intérêt financier des médecins à l'intérêt des malades !

Une médecine à deux niveaux

Au deuxième étage des médecins « agréés » qui disposeraient d'une totale liberté des tarifs mais devraient tout de même respecter une certaine discipline en matière de prescriptions. Leurs malades ne seraient remboursés que d'une faible part — le remboursement se ferait sur une base inférieure au tarif normal appliqué dans le « premier étage ».

Enfin le troisième étage serait réservé à des médecins qui choisiraient de n'avoir aucune contrainte... et dont les malades ne seraient pas du tout remboursés — même pas pour les prescriptions comme c'est le cas dans le système actuel pour les médecins non conventionnés.

C'est donc l'ébauche d'une médecine à deux niveaux : d'un côté la médecine de masse où les médecins seraient contraints de soigner à l'économie — sous peine de voir leurs honoraires bloqués — de l'autre, une médecine pour l'élite capable de prendre à sa charge une part croissante des dépenses de santé. Cela revient à élargir l'actuel système du droit au dépassement d'honoraires... en pénalisant plus encore les malades qui auront recours à des spécialistes. Au lieu de 15 %, c'est environ 30 % des médecins qui, selon les estimations des caisses, choisiront cette formule. « On pourra matraquer les médecins du premier étage en leur imposant des tarifs très bas, explique le Dr Beaupaire, secrétaire général de la C.s.m.f., car il y aura une possibilité de fuite vers le secteur libre. » Une fuite qui permettra aux caisses de réaliser de substantielles économies puisqu'une part accrue des malades sera moins bien remboursée qu'aujourd'hui.

Certes le projet Coudreau n'est encore qu'en discussion. Les médecins y semblent plutôt opposés. Des deux principaux syndicats de médecins qui participent aux négociations (la C.s.m.f. et la Fédération des médecins de France) au moins un s'est déclaré résolument contre ce projet. Les négociations se poursuivent. « Si ce projet de médecine à double niveau se précise, nous refuserons de signer », affirme le Dr Beaupaire. Mais les médecins sont très divisés. Les milliers de jeunes médecins qui arrivent chaque année sur le marché de la santé n'ont pas les mêmes intérêts que les spécialistes dont la clientèle est assurée. Et la démographie médicale est telle que les nouveaux médecins seront peut-être obligés de souscrire aux contraintes imposées par les caisses. Sous peine de ne pouvoir se constituer une clientèle.

A l'intérieur des organismes de Sécurité sociale l'unanimité est loin de régner. Les « petites » caisses (travailleurs indépendants, régime agricole) n'ont pas forcément la même façon de voir que la puissante Caisse nationale d'assurance maladie (C.n.a.m.) qui gère quarante millions d'assurés du régime dit général (salariés). Et le conseil d'administration de la C.n.a.m. est également partagé entre représentants du patronat et représentants des syndicats de salariés. A ceci près que le patronat est exclusivement représenté par le C.n.p.f. alors que cinq centrales syndicales se partagent les neuf sièges des salariés (C.g.t., C.f.d.t., F.o., C.f.t.c. et C.g.c.). Le président élu par le conseil d'administration est Maurice Derlin (F.o.). Mais le directeur de la caisse est directement nommé par le gouvernement. Bien que la situation soit encore assez floue, il semble bien que le gouvernement — par l'intermédiaire de Pierre Coudreau — soit en mesure de faire approuver son projet par le conseil d'administration grâce à l'appui unanime du patronat et au coup de pouce de certains syndicats.

« Tout l'acquis de 1945 est menacé, affirme une adhérente de « Santé et socialisme ». Il faudrait une très grande mobilisation des partis de gauche et de l'opinion publique pour le sauver. »

Remède radical

Le plan du gouvernement est en effet une sorte de solution finale en matière de santé : cela coûte trop cher ? Qu'à cela ne tienne. Les Français n'ont qu'à moins se soigner ! Le remède est radical. L'ennui est qu'il fait bon marché du principe du droit pour tous à la santé — inscrit dans le préambule de la Constitution — et de l'égalité dans l'accès au système de soins. Mais sans nier l'existence d'une réelle maladie de la Sécurité sociale, il est sans doute d'autres thérapeutiques que de tuer le malade. A condition, il est vrai, de remettre en cause quelques privilèges médicaux et un certain type de fonctionnement de la médecine. « Il n'est pas supportable de lier strictement la progression des dépenses de santé à l'accroissement du produit national brut », affirme François Autain, délégué national du P.s. à la Santé et à la Sécurité sociale. La santé est une priorité sociale essentielle. »

Les réflexions des membres de la commission Santé du P.s. et de l'association « Santé et socialisme » ont abouti à la définition d'une autre politique de la santé (1). Pour limiter la croissance des dépenses pas question de rogner sur la qualité des soins qui doit être la même pour tous. En revanche, des réformes de structure devraient permettre de substantielles économies : organisation d'une réelle prévention, instauration d'une médecine « lente » plus proche de l'usager, création de centres de santé pluridisciplinaires, formation permanente obligatoire pour les médecins, etc.

Contrairement à une légende complaisamment répandue, ce ne sont en effet ni les arrêts de travail (10 % des dépenses de l'assurance-maladie en 1977 contre 12 % en 1973) ni le gaspillage des médicaments (13,3 % des dépenses en 1977 contre 18 % en 1973) qui sont à l'origine du déficit de la Sécurité sociale. En 1978, le coût de l'hospitalisation a représenté à lui seul 54 % du total de la dépense maladie en France (120 milliards de francs). Et si ces dépenses progressent à un rythme galopant — plus de 20 % par an — cela ne peut s'expliquer que par un faisceau de causes.

* Le nombre des Français qui bénéficient de la Sécurité sociale a augmenté. En 1980 il approche des 100% alors qu'en 1955 seulement 64% des Français avaient une assurance-maladie ;

* Les frais médicaux sont mieux remboursés : en 1960, 48 % des frais étaient remboursés contre 70 % en 1978 ;

* L'amélioration du niveau de vie et du niveau culturel provoque un recours plus fréquent au système de santé : un assuré du régime général « consommait » en moyenne 3,2 visites médicales par an en 1970 contre 4,2 en 1978 ;

* Le nombre des personnes âgées s'accroît régulièrement... et elles sont plus souvent malades que les jeunes ;

* La dégradation des conditions de vie (conditions de travail, pollution, engorgement des centres urbains) est responsable de certaines maladies. L'alcool et le tabac, ces deux grands fléaux sociaux, coûtent vingt milliards de francs par an à la Sécurité sociale. (85 % des cancers du poumon sont dus au tabac et l'excès d'alcool interviendrait dans 60 % des accidents de la route) ;

* Certains progrès techniques médicaux sont très coûteux : les huit mille malades traités par un rein artificiel représentent une dépense et un milliard de francs par an ;

* Gaspillage, abus, médecine productiviste : certains traitements pratiqués dans les hôpitaux ne se justifient pas toujours ; et la durée de l'hospitalisation est souvent excessive. Le système de santé actuel n'organise pas la prévention des maladies : une lacune qui coûte très cher.

Mais si la progression des dépenses provient d'une multitude de causes, le ralentissement de la croissance des recettes s'explique plus simplement. Les recettes de la Sécurité sociale proviennent en effet uniquement de cotisations basées sur les salariés. En période de chômage le nombre de cotisants décroît et les recettes dégringolent. Cent mille chômeurs supplémentaires, cela signifie une perte sèche de 1,4 milliard pour la Sécurité sociale. Et le ministre de la Santé lui-même évalue à quinze milliards de francs les pertes de cotisations dues à la montée du chômage entre 1975 et 1978 ! C'est le cercle vicieux de la politique gouvernementale : le « redressement » économique version Giscard-Barre va jusqu'à remettre en cause les conquêtes sociales de 1936 et 1945. ●

(1) Cf. Le Projet socialiste. Le Plan national de protection sociale (supplément au Poing et la Rose).

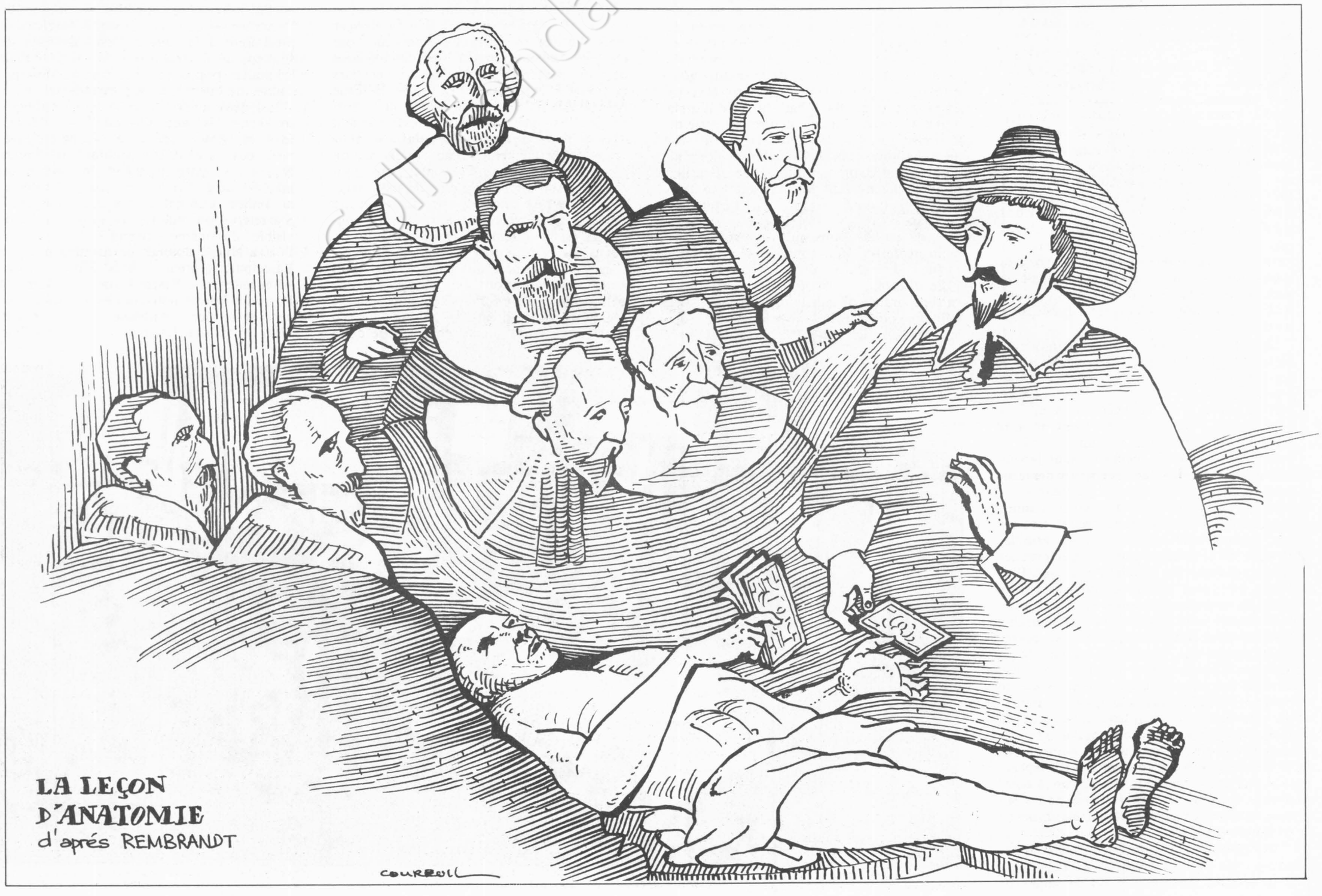

Fascisme, machisme: même combat



Sygma

Cérémonie souvenir au tombeau de Franco.

La campagne de viols, planifiée et orchestrée par l'extrême droite espagnole, ajoute à l'horreur cette pointe de mépris ultime de la femme qui fait les bonnes virilités fascistes

PAR GILBERT SANS

de notre envoyé spécial

SALUT fasciste et chemises de la Phalange, cris, injures, bousculades et bagarres entre les deux parties du public. Cette scène incroyable se déroulait la semaine passée au Palais de Justice de Madrid lors des audiences publiques du procès entre les auteurs de la tuerie de la rue Atocha. Rue Atocha : lundi 24 janvier 1977 — premier jour de la « semaine sanglante » —, à 22 heures 55, deux individus armés font irruption dans un local d'avocats du travail liés aux Commissions ouvrières et au Parti communiste espagnol encore clandestins. Un troisième fait le guet. Visages contre le mur, mains en l'air. A 23 heures, cinq morts, assassinés, abattus à bout portant et de dos.

Délibérément, première vraie tentative de déstabilisation du processus démocratique par les forces « occultes » de l'extrême droite. A l'heure où nous écrivons, le verdict du procès n'est pas encore connu, sans doute sera-t-il lourd pour les deux accusés présents — et cyniques — dans le box. Il peut l'être. Ces deux tueurs ne sont jamais que la partie visible de l'iceberg : des exécutants. Le troisième — le guetteur — a bénéficié d'une permission de sortie l'année dernière : il n'est jamais rentré. Il est vrai que lui était un fils de très bonne famille, sa mère étant même l'une des plus proches collaboratrices du leader fasciste Blas Pinar. Le juge d'instruction qui autorisa la fuite du rejeton bourgeois était lui aussi fort connu, mais surtout par les militants de la gauche clandestine qu'il avait persécutés durant les années du régime franquiste. « Billy el nivio » non plus n'est pas dans le box des accusés. Commissaire de police, spécialisé dans la chasse aux rouges, lié aux secteurs les plus louches de la société et tortionnaire reconnu, il sera cité comme témoin, pour dire que — bien sûr — il n'était pas au courant de la préparation de l'opération. Tous les fils de la complicité sont ainsi coupés qui pouvaient mener, très probablement, au cœur même de l'appareil d'Etat.

En Espagne la rupture démocratique n'a pas eu lieu. On ne modifie pas l'ensemble d'un système, rodé par quarante années de pratique franquiste, en changeant quelques sous-chefs de service. Cela explique, pour une large part, qu'aujourd'hui le fascisme redresse violemment la tête, bénéficiant de complicités logistiques au sein de l'armée et de la police. L'offensive fasciste concertée se produit au moment où de nouveaux gouvernements autonomes vont être élus en Catalogne et au Pays basque et se double d'une offensive générale contre la liberté de la presse. Les anciens journaux du Mouvement national « la Phalange », à l'origine mouvement de masse du régime cléricalo-fasciste, passés dans les mains des journalistes mais toujours propriété de l'Etat, ferment un à un. Adolfo Suarez se suffirait bien de la télévision qu'il contrôle d'une main de fer et qu'il connaît bien puisqu'il en fut le directeur... sous Franco !

Le directeur du quotidien « Diario 16 » va comparaître devant le tribunal de justice militaire pour avoir laissé divulguer des informations accréditant la thèse de la préparation d'un « pronunciamento » par certains officiers, notamment si le Pays basque accédait un jour à une véritable autonomie. Plus grave encore : le mois dernier trois kiosques à journaux madrilènes ont été complètement incendiés et des menaces de mort proférées à l'adresse des vendeurs de presse s'ils persistaient à vendre la revue hebdomadaire « Interviu », le plus fort tirage d'Espagne, au contenu extrêmement libéral, voire libertaire. Résultat : « Interviu » est directement menacé de disparition ayant été retiré de la vente dans tout Madrid ; son directeur a déjà démissionné.

L'extrême droite s'attaque donc aujourd'hui directement aux maigres conquêtes de la « démocratie de transition ». Transition vers quoi ? Crimes et provocations de l'extrême droite s'accélèrent visant à la déstabilisation du régime en une période où les résultats obtenus par le régime en place depuis la mort de Franco sont contestés par une notable partie de la population : le « désenchantement » gagne du terrain, en même temps que le chômage, et l'histoire nous apprend — inutile de l'occulter — que les « coups » fascistes se produisent à la faveur d'un minimum de soutien, de neutralité ou de division dans les masses populaires. Les commandos spécialisés de Fueza Nueva y travaillent.

Les deux assassins de la jeune militante trotskiste Yolanda Gonzales — enlevée, torturée, violée, défigurée — ont été arrêtés : tous les deux sont militants de Fuerza Nueva. A cette occasion un important matériel de guerre — que seules l'armée et la police utilisent — a pu être saisi. S'arrêtera-t-on, une fois de plus, à la partie visible du même iceberg ? Fin janvier, Fuerza Nueva donnait un meeting public à Barcelone, orateurs : Blas Pinar, Giorgo Almirante et.... Pascal Gauchon, leader du Parti des Forces nouvelles en France et fasciste de service à Antenne 2 — on se souvient du sinistre débat sur le Chili aux Dos-



Sygma

Les jeunes filles de Fuerza Nueva manifestant, à Madrid.

siers de l'écran. Les assassins de Yolanda, ancienne militante des Jeunesses socialistes, étaient-ils dans la salle à écouter la « bonne » parole, celle qui fait lever les revolvers ? Où s'arrêtent les responsabilités et les complicités ?

Mais bien entendu, c'est en terre basque que le terrorisme fasciste se fait le plus aigu comme en témoigne cette incroyable et singulière campagne de viols au cours des dernières semaines et dont l'origine ne fait aucun doute puisqu'ils sont revendiqués en tant que tels. On voit mal le violeur « ordinaire » mettre à sac l'appartement d'une militante nationaliste et inscrire sur le mur « Te vamos a violar » (nous allons te violer) avant de quitter les lieux. Ici aussi la campagne est planifiée, orchestrée avec sans doute, en supplément, cette pointe de mépris ultime de la femme qui fait les bonnes virilités fascistes. Il faut aussi savoir et souligner qu'en Euskadi le Mouvement des femmes, comme le Mouvement écologique, ne sont nullement des forces marginales, mais bien au contraire profondément intégrées dans le combat national. Pour les violeurs d'extrême droite, le viol est politique, force d'intimidation et négation, à travers la femme, de la personnalité basque dans sa chair même.

Unis, les partis politiques anti-centralistes, les syndicats, les associations féminines impulsent actuellement une série de mobilisations et de protestations destinées à promouvoir la lutte — et l'auto-défense — contre le viol fasciste. « Les terroristes, en Euskadi, sont bien connus — écrit l'hebdomadaire « Enbata » — Le jour, en uniforme, ils terrorisent légalement la population qu'ils sont sensés protéger. La nuit, utilisant la logistique de l'armée et de la police, ils font des heures supplémentaires sous diverses étiquettes. »

Non, décidément, la rupture avec un passé maudit est encore à venir. Les félicitations de Jimmy Carter à Adolfo Suarez : « Quel bon chef de gouvernement vous avez », a-t-il dit au roi récemment, n'y changent manifestement pas grand-chose. Les résultats du référendum sur l'autonomie de l'Andalousie et les nouvelles élections aux parlements basque et catalan devraient marquer un nouveau pas en avant de la démocratie provisoire, et instable, dans les prochains jours. Est-ce suffisant ? Sans doute pas pour empêcher de nuire les bandes fascistes et leurs tuteurs dans l'appareil d'Etat. Une fois de plus, le fascisme international a manifestement choisi l'Espagne comme terrain de manœuvre et d'expérience. Parlant de la revue « Interviu », son directeur écrivait aux lecteurs dans un billet d'adieu : « S'il vous plaît, ne permettez pas qu'ils la tuent. » La liberté de la presse n'est-elle pas un des principaux symboles de la démocratie ? Les fascistes aussi possèdent leur symbole : la dialectique de la violence●

Italie : les bureaucrates de la mort

Sinistre record : un mort tous les quatre jours en moyenne et les terroristes tirent désormais pour tuer afin de créer un climat de guerre civile. Méthodiquement, froidement

PAR MARC SEMO

de notre correspondant à Rome

UN professeur de droit, Vittorio Bachelet, personnalité de pointe de l'intelligentsia catholique progressiste italienne, de surcroît vice-président du Conseil supérieur de la magistrature, a été abattu le 12 février à Rome sur l'escalier central de la Faculté de droit de Rome à la sortie de son cours. Le commando des Brigades rouges a même pris le temps de l'achever d'une balle dans la nuque. Pour la première fois les terroristes ont frappé dans l'Université. Dix jours plus tard ils ont aussi frappé pour la première fois à l'intérieur d'une usine, l'Alfa Romeo d'Arese, tirant aux jambes d'un chef d'atelier. Ils bénéficiaient pourtant de soutiens et de complices parmi les vingt mille travailleurs de l'entreprise comme en témoigne la parfaite organisation de l'attentat. A Rome, le même jour, trois « killers » d'un groupe néo-fasciste tuent à bout portant, à son domicile, sous les yeux de ses parents ligotés et bâillonnés, un lycéen de dix-huit ans proche des « autonomes ».

Quinze personnes abattues par des terroristes de tous bords en Italie depuis le début de l'année 1980. Un mort tous les quatre jours en moyenne ; un sinistre record, car désormais les terroristes tirent pour tuer et ont presque totalement abandonné la « jambisation », c'est-à-dire la rafale dans les jambes en guise d'avertissement.

Le terrorisme frappe tous azimuts, aussi bien des carabiniers et des policiers en patrouille que des cadres dirigeants d'entreprise, souvent progressistes, en général assassinés à l'heure du laitier devant leur domicile, quand ils se rendent au travail. Pour l'exemple, afin d'endiguer la vague de « confessions » de terroristes ou supposés tels arrêtés, un groupe comme Prima Linea n'a pas hésité à abattre à Milan William Wacher, militant d'extrême gauche suspect de s'être mis à table.

Si ce terrorisme diffus vise à créer un climat, les « seigneurs de la guerre » (comme les appelle désormais l'extrême gauche) n'ont pas pour autant abandonné l'idée de frapper des cibles plus « symboliques », plus retentissantes. Vittorio Bachelet et Pier Santi Mattarella, président de la région autonome de Sicile, sont tombés sous les balles, le premier sous celles des Brigades rouges, le second probablement sous celles de la Mafia. Tous deux avaient comme point commun de représenter aussi bien l'Etat italien qu'une démocratie chrétienne particulièrement ouverte au dialogue avec la gauche et notamment le P.c.i. tout comme Aldo Moro.

Le coup d'envoi de cette nouvelle ondée de terrorisme, le passage de l'enfance de la guérilla à son adolescence (communiqué vingt et un des Brigades rouges) avait été la retentissante occupation, le 11 décembre, d'une université de « managering » de Turin par un commando de quinze terroristes du groupe Prima Linea qui, tout en restant distinct des Brigades rouges, accepte une coordination militaire. Après avoir regroupé, sous la menace de leurs armes, les deux cents étudiants et professeurs, puis tenu un meeting d'explication, les terroristes ont sélectionné cinq professeurs et cinq étudiants, les ont poussés, dans les toilettes, collés contre le mur et ont froidement tiré aux jambes. Ce harcèlement s'est révélé payant pour les groupes armés qui voudraient créer un climat latent de guerre civile et justifier ainsi leur existence et leur choix de la lutte armée. De plus en plus souvent des hommes politiques et le président de la République lui-même n'hésitent plus à proclamer « nous sommes en guerre ». Les rappels de la Résistance et les métaphores belliqueuses envahissent jusqu'à l'étouffer le discours politique.

Il y a deux ans pourtant, justement pour ne pas créer cette impression de guerre, la classe politique a refusé l'échange de prisonniers c'est-à-dire celui d'Aldo Moro contre des brigadistes emprisonnés. Quand le vice-commandant général des carabiniers, le général Corsini, accusa dans un discours, le 29 novembre, le respect trop scrupuleux des garanties constitutionnelles qui empêche une lutte efficace contre le terrorisme, il souleva un tollé qui lui coûta son poste. A peine quinze jours plus tard, après l'attaque de l'école de Turin, le gouvernement de Francesco Cossiga approuva un ensemble de mesures anti-terroristes qui prétendent à une riposte exclusivement policière sinon militaire contre le terrorisme. Outre la nomination d'un général des carabiniers comme préfet de la ville de Gênes, la citadelle des Brigades rouges, et celles d'hommes à poigne à Milan et à Turin, outre la promotion du général des carabiniers Carlo Alberto Dalla Chiesa — le grand chasseur de terroristes — à la tête de la division Pastrengo, le fer de lance de l'arme des carabiniers qui couvre toute l'Italie du nord avec ses vingt-sept mille hommes, ses hélicoptères et ses blindés, le gouvernement décida d'un ensemble de décrets-lois.

Le code pénal Rocco, élaboré sous le fascisme et toujours en vigueur, en paraît par contre-coup presque inoffensif. Une partie des communistes et les socialistes critiquaient notamment trois de ces mesures dont ils craignent des abus dangereux. Par exemple, l'article 9 qui autorise la perquisition domiciliaire d'immeubles ou de blocs d'immeubles sans mandat du magistrat, et permet même la suspension de la circulation des véhicules et des personnes dans les zones intéressées. Ces décrets prévoient aussi le renforcement des peines pour les délits de terrorisme, la garde à vue de quarante-huit heures, mais surtout instaurent tout un ensemble de délits de présomption dont celui d'assistance au terrorisme notamment par la diffusion par voie de presse ou même la détention de documents dans une finalité subversive. Le sous-secrétaire d'Etat au ministère de la Défense, Franco Mazzola, n'hésite pas à proclamer que les terroristes et leurs complices seraient près de cent mille en Italie. Cette opinion reste isolée. Elle n'en est pas moins inquiétante.

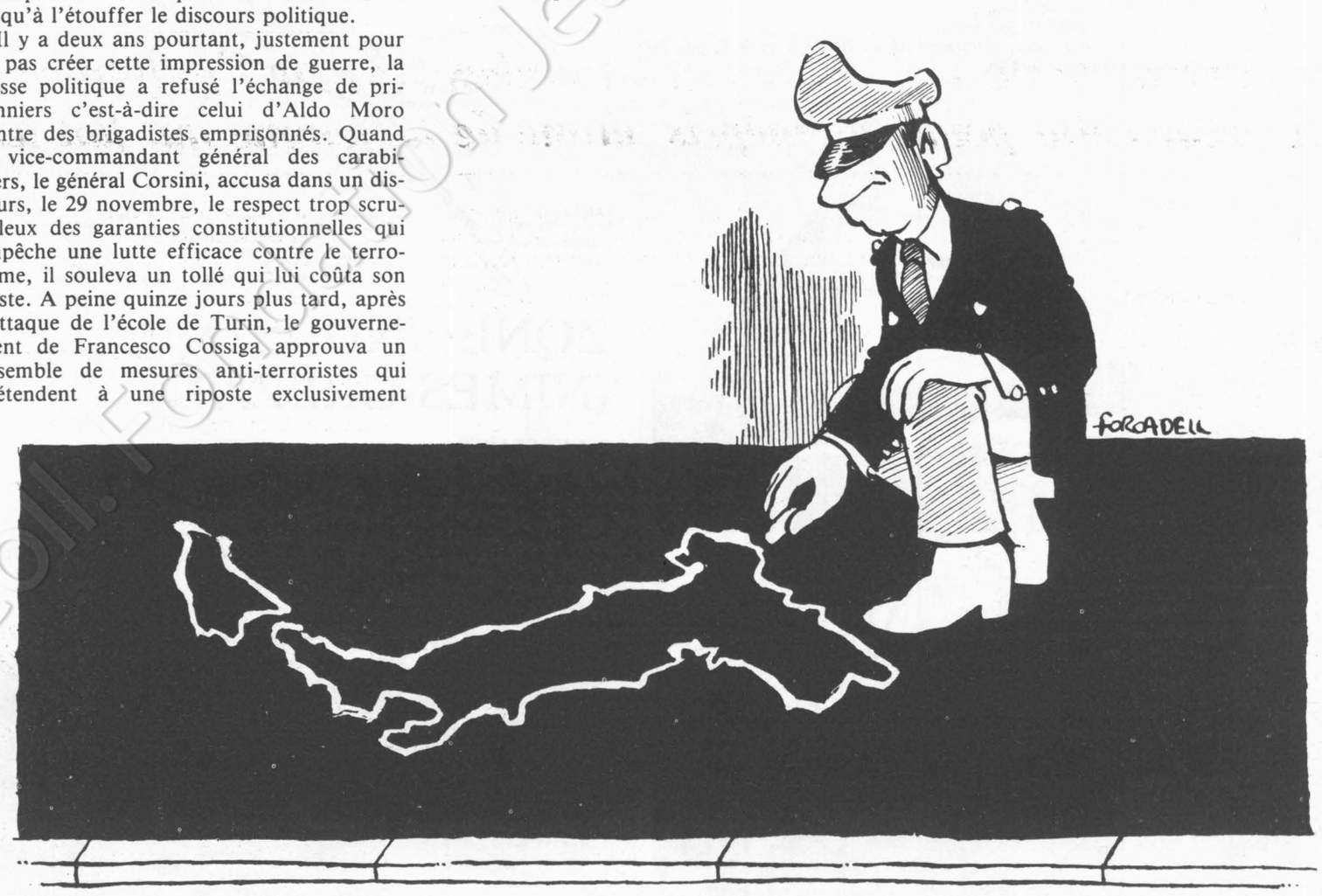

Au 31 décembre dernier, cinq cent quinze terroristes étaient emprisonnés (dont deux cent vingt-neuf des Brigades rouges) et deux cents recherchés. La plupart des experts estiment à quelques centaines le nombre des terroristes proprement dit et à quelques milliers celui de ceux qui leur prêtent assistance, dont beaucoup — comme en témoignent les arrestations — sont très jeunes, à peine dix-neuf ou vingt ans.

Pour exorciser ce terrorisme multiforme et sans cesse renaissant, une bonne partie de l'Italie politique et judiciaire en cherche la matrice et les cerveaux.

Ils pensent, comme en témoignent les arrestations du 7 avril, du 21 décembre et les charges retenues contre Antonio Negri, Franco Piperno, Oreste Scalzone, etc., que la lutte armée est née dans les années 70-73 du groupe ultra gauche Potere Operaio. Selon cette thèse, Brigades rouges et autonomes n'auraient toujours été que les deux faces d'une même médaille. Les confessions (vraies ou fausses) de terroristes repentis comme Carlo Fioroni (arrêté et condamné à vingt-sept ans de prison pour l'enlèvement et l'assassinat de Carlo Saronio, son meilleur ami) sont à la base de ces accusations. Dans sa déposition Fioroni affirma à la fois avoir commis cet enlèvement sur ordre de Negri, subventionné les débuts de la lutte armée et témoigné de contacts fréquents entre les dirigeants de Potere Operaio et les Brigades rouges naissantes.

La fragilité psychologique de Carlo Fioroni et l'instauration d'une remise de peine de moitié pour les terroristes qui collaborent avec la justice peuvent faire douter de la véracité de ses révélations qui ne s'étendent que jusqu'en 1975, date de son arrestation. En outre, dans ces années-là, en 1974, l'Italie vivait dans la peur d'un putsch d'extrême droite, les militants communistes et socialistes ne dormaient parfois pas chez eux et Sandro Pertini, socialiste, actuel chef de l'Etat, affirmait à l'hebdomadaire « l'Europeo » qu'il faudrait répondre par les armes à un éventuel coup d'état et les prendre là où elles se trouvent : dans les casernes des carabiniers. Cette époque était celle des attentats néo-fascistes et les Brigades rouges n'étaient pas encore le sanglant groupe terroriste qu'elles sont devenues. Il n'est pas prouvé qu'il y ait eu une continuité directe entre cette ultra gauche encore marquée des rêves révolutionnaires de 1968 et l'actuel terrorisme. Mais reste que de nombreux terroristes sont issus de ces mouvements et de cette génération. L'extrême gauche italienne, notamment dans les colonnes du quotidien « Lotta Continua », essaie de faire les comptes de sa propre histoire et de comprendre comment certains sont devenus des « bureaucrates de la mort ». ●

Au coeur d'une région en pleine expansion

NÎMES

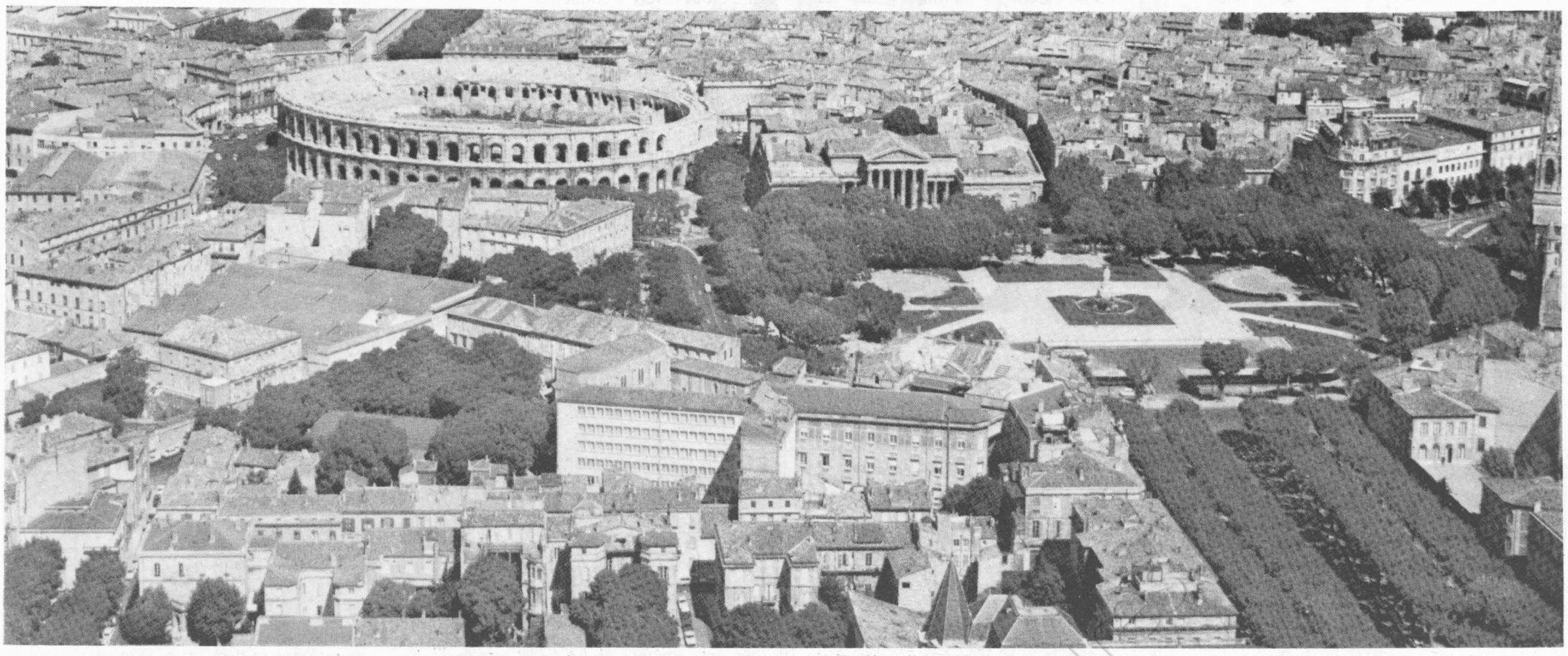

ZONE INDUSTRIELLE N° 1 (SAINT-CESAIRE)

106 HECTARES :
A l'ouest de la ville, à 4 km du centre.
A proximité de la Zup.
A 2 km de l'échangeur autoroutier de Nîmes-Ouest.

EQUIPEMENT INTERIEUR
Embranchement S.n.c.f. (pour la plupart des lots).
Eau potable, eaux usées et eaux pluviales, électricité M.T. 20 KVA et B.T. gaz (air propané), téléphone et télex, éclairage public.



Usine Cacharel, zone industrielle n° 1.

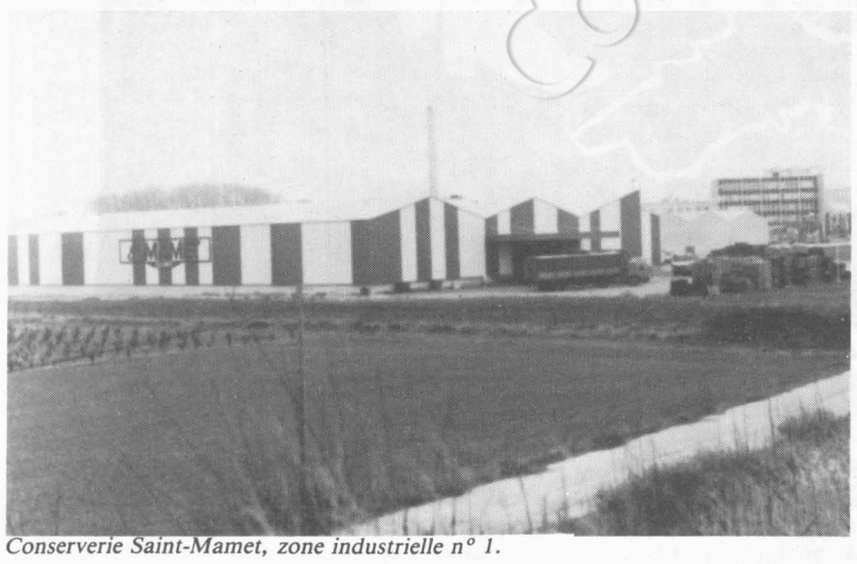

Conserverie Saint-Mamet, zone industrielle n° 1.

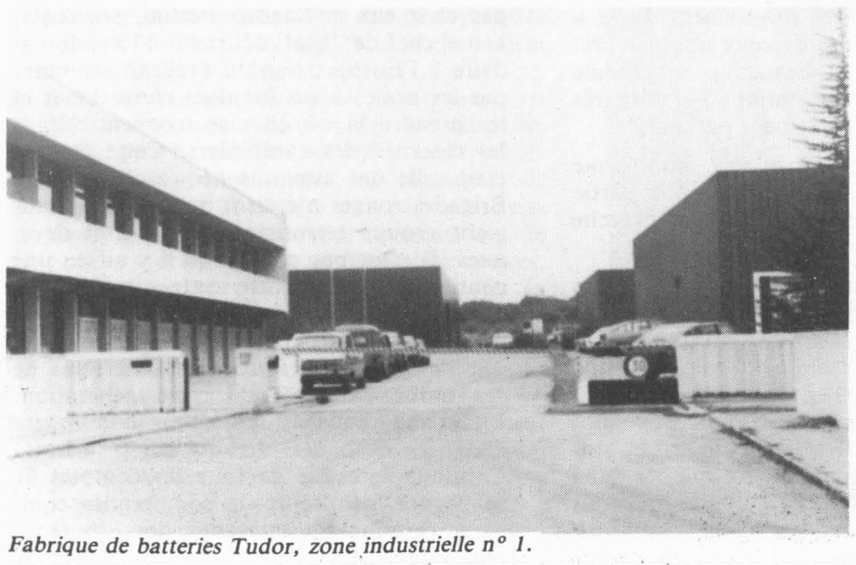

Fabrique de batteries Tudor, zone industrielle n° 1.

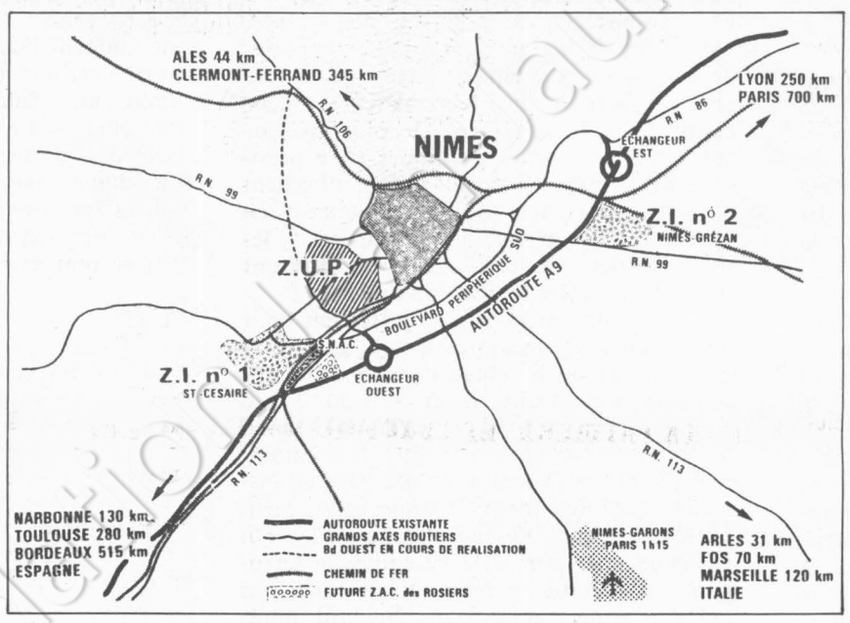

ZONE INDUSTRIELLE N° 2 (NIMES-GREZAN)

120 HECTARES :
A l'est de la ville, à 4 km du centre.
A proximité d'un vaste secteur d'urbanisation.
A 1 km du boulevard périphérique sud.
A 5 km de l'échangeur autoroutier de Nîmes-Est.
La base de remplissage sur laquelle est déterminé le bilan de la zone industrielle N° 22 est de 30 emplois à l'hectare.



Construction de l'Usine Bahlsen, zone industrielle n° 2.

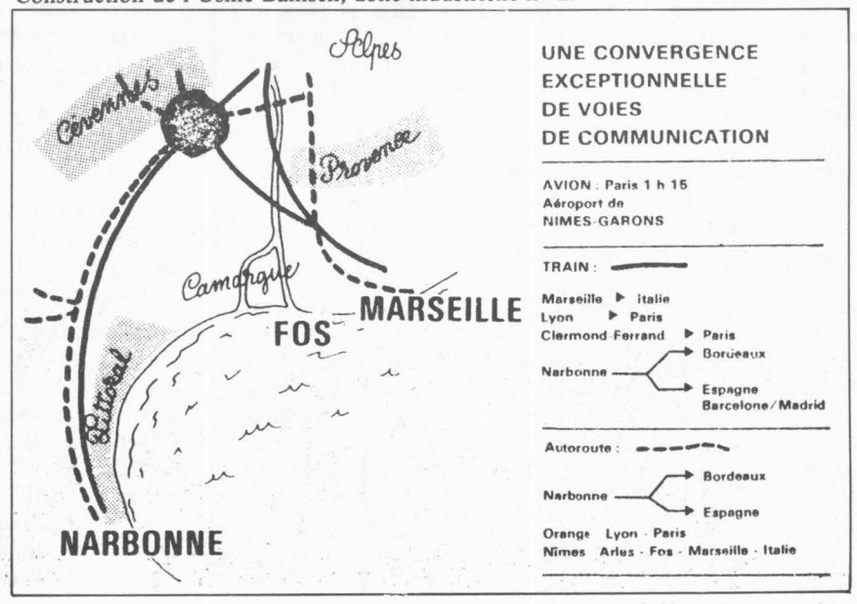

Aide aux entreprises

ALLEGEMENTS FISCAUX
Exonération de patente, réduction d'impôts sur les plus-values foncières, réduction du droit de mutation.

— INDEMNITE DE DECENTRALISATION

— AIDE EN FAVEUR DE LA MAIN-D'ŒUVRE
Formation, réadaptation, déplacement.

La Société de développement régional du Languedoc-Roussillon (Sodler) peut également apporter une aide financière aux industriels s'implantant dans la région nîmoise.

✶✶

Environnement

Les plages à 30 minutes (Grau-du-Roi, Port-Camargue, La Grande-Motte).

La Camargue à 40 km.

Les stations de ski à 80 km (Mont-Aigoual, Mont-Ventoux, Mas de la Barque).

Le parc national des Cévennes à 1 heure.

✶✶

Enseignement et formation

Faculté de médecine ; premier cycle d'études de droit ; I.u.t. : sections électronique, mécanique, génie civil ; deux lycées classiques d'Etat ; deux lycées techniques d'Etat ; un L.e.p. hôtelier ; un L.e.p. de la mécanique ; un L.e.p. industriel et commercial ; un L.e.p. du bâtiment ; un centre de F.p.a. ; cours de promotion sociale ; centre de formation professionnelle.

✶✶

Culture, sports, loisirs

Deux théâtres, un centre des sports et loisirs, huit salles omnisports, un ensemble sportif, quatre piscines, une patinoire olympique, un bowling, deux clubs hippiques, un parcours de golf, une foire économique et divers salons, deux foires d'agrément, une Féria (Pentecôte), corridas, courses de taureaux provençales, une animation culturelle d'été.

✶✶

Renseignements techniques et pratiques

Mairie de Nîmes, tél : 67.70.01.
Serni : Société d'équipement de la région de Nîmes, 1824, route de Sommières, tél : 64.05.04.
Syndicat mixte de Nîmes-Grezan.

Pac: à surveiller comme du lait sur le feu

La politique agricole commune (Pac) nécessite une réorganisation à condition que les gros éleveurs ne continuent pas à faire leur beurre avec le lait au détriment des petits

PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE

A en croire les responsables européens, nous croulons sous la poudre de lait et le beurre, excédents « invendables », stocks « ingérables ». Et l'idée fait son chemin, poussée, tirée par la Grande-Bretagne, que, décidément, la politique agricole commune coûte trop cher, pour un résultat médiocre. Jamais cette pauvre Pac, comme l'appellent les intimes, n'a été aussi menacée, elle qui — ce fut sa gloire c'est aujourd'hui son déshonneur — constitue pratiquement l'unique politique commune de la C.e.e. et mange donc l'essentiel de son budget.

Les semaines qui viennent seront décisives pour elle. Pour la première fois dans l'histoire de la Communauté, les prix agricoles seront discutés et le budget voté au cours de la même période. Les propositions des technocrates de Bruxelles sont simples : augmentation des prix de 2,4 % alors que les organisations de producteurs en demandent 7,9 % ; réduction du budget de 17,9 à 16,4 millions d'unités de compte (l'écu vaut environ 5,80 F), à charge aux produits laitiers d'en supporter pratiquement seuls l'économie.

En effet, le projet de budget, déjà rejeté une fois par l'Assemblée européenne, espère retirer 940 millions d'écus aux marchés laitiers, soit une économie de 15,5 % sur les sommes qui leurs avaient été consacrées l'année passée. Les renforts attendus viendraient en partie de deux taxes ; la taxe de co-responsabilité laitière, payée par l'éleveur sur chaque litre de lait vendu, passerait de 0,5 à 1,5 % et une super taxe serait innovée : pour toute collecte supérieure à celle de 1979, le prix du lait serait taxé à 80 %.

Cette riche idée est censée résoudre le problème des excédents laitiers auxquels la Communauté consacre rien moins que 40 % de son budget agricole — lui-même représentant 67 % du budget total. La charge peut sembler excessive. Elle s'explique par le coût de gestion des stocks et les primes diverses distribuées pour multiplier les débouchés des excédents. Excédents pourtant peu impressionnants : 300 à 400 000 tonnes de beurre et un million de tonnes de poudre de lait.

La taxation est un procédé contestable quant à son efficacité puisqu'il encourage plutôt les éleveurs à augmenter leur productivité, donc leur production, pour maintenir leur revenu. Surtout, elle ne s'attaque qu'aux effets, pas aux causes. Elle ne tient, par exemple, pas compte des raisons de cette surproduction, essentiellement l'adoption par les agriculteurs européens des méthodes américaines, transformant en zones productrices des régions qui n'avaient aucune vocation laitière, important maïs et surtout soja — américain à 70 % — pour fabriquer des aliments industriellement, généralisant les techniques d'ensilage qui ont des effets désastreux sur la santé des troupeaux : la durée de vie d'une vache atteint maintenant trois ans alors qu'elle était d'une dizaine d'années autrefois... Tout cela multiplie les charges de l'éleveur qui a besoin à la fois d'un prix du lait plus élevé et d'une production plus importante pour maintenir son revenu.

Hélas ! les débouchés des produits laitiers n'évoluent pas parallèlement à la production. La consommation de lait a même tendance à baisser en Europe. Les pays du tiers monde seraient bien demandeurs, mais ils sont difficilement solvables. Les fromages ? Ce marché très porteur risque de stagner dans les prochaines années, en raison du piétinement des exportations. Pour s'en sortir, un fabricant de Fournol d'Auvergne, près d'Ambert, produit cheddar et gorgonzola, avec l'aide d'ingénieurs anglais et italien ; il draine le lait de toute sa région, emploie deux cent cinquante personnes et dame le pion des producteurs autochtones sur leur marché intérieur, parce que moins cher.

La super taxe, qui ne s'attaquerait évidemment pas aux problèmes structurels de la production laitière, n'en aurait pas moins des effets désastreux sur l'agriculture française. Le lait est pratiquement la seule source sûre de revenu de nombreux agriculteurs, en tout cas la seule source régulière d'argent frais. Le taxer est d'autant plus injuste que les producteurs français ont déjà fait des efforts pour limiter leurs excédents : en 1979, la production nationale n'a augmenté que de 2,9 % alors que celle de l'Irlande est en plein essor (+ 12 %) ; la Hollande, l'Allemagne et la Belgique accusent, elles, des croissances de 6 et 4 %.



Quel sera le sort des jeunes agriculteurs ?

Ces moyennes camouflent de grandes disparités entre régions. Car la production française ne se développe que dans l'Ouest, en particulier en Bretagne où elle a augmenté de 140 % en douze ans. L'Ouest serait donc touché de plein fouet, d'autant plus gravement que les éleveurs y sont très endettés, obligés pour se maintenir à flot d'augmenter régulièrement leur productivité.

Les coopératives laitières, déjà en crise dans de nombreux départements, risqueraient de ne pas surmonter les difficultés nouvelles créées par les taxes. De même que les industries fromagères, elles qui maintiennent des emplois dans des régions souvent défavorisées.

Enfin, quel serait le sort des jeunes agriculteurs, du moins des rares qui parviennent encore à s'installer, la politique française les y encourageant fort peu ? L'effort national en faveur de l'agriculture est, en effet, très faible ; ainsi les plans de développement européens qui permettraient aux jeunes de recevoir des aides de Bruxelles à condition que leur pays d'origine y mette aussi du sien sont-ils très peu utilisés en France : seulement 0,2 % des exploitants en bénéficient contre 7 % en Hollande ou au Danemark.

Avec les tensions qui se développent sur le marché de la viande, avec la baisse constante du revenu des agriculteurs depuis 1973, l'agriculture européenne ne pourrait guère se permettre de sacrifier demain son industrie laitière. Partout les professionnels ont poussé les hauts cris aux propositions de Bruxelles. Pratiquement tous les partis français se retrouvent dans la lutte contre la super taxe mais ils sont peu soutenus par les autres partis européens, à l'exception des Irlandais et de certains Belges. Les Allemands, mitigés, attendent que les sondages sur les prochaines élections les décident à faire plaisir à leurs agriculteurs...

Quant au gouvernement français, il se contente de préconiser mollement une série de mesures qui sont en fait en cours de réalisation. Ou simplement irréalisables...

Le Parti socialiste préconise, lui, que l'Europe conçoive une politique globale des matières grasses. Nous importons en effet quatre fois plus de matières grasses végétales que nous ne produisons de beurre. En particulier du soja et du manioc, pour l'alimentation du bétail. S'attaquer au problème est d'autant plus urgent que l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun risque de provoquer une catastrophe lorsqu'il faudra soutenir sa production d'huile d'olive, soutien qui représentera la moitié de ce qui est actuellement consacré au lait.

L'Europe devrait donc commencer par encourager ses productions de céréales fourragères, quitte à les payer très cher pendant les premières années. Elle en réduirait d'autant sa dépendance à l'égard des Etats-Unis. Elle pourrait également taxer les produits de substitution de ces fourrages, surtout le soja qui actuellement ne rencontre aucune barrière à son entrée en Europe.

Mais ces mesures seraient insuffisantes si on ne s'attaquait pas au fond du problème : corriger les perversions qui depuis quelques années perturbent gravement la politique agricole commune. Cela supposerait de faire respecter par la Grande-Bretagne le principe de la préférence communautaire ; elle importe en effet 120 000 tonnes de produits laitiers. Source de conflit à ajouter au problème du mouton et à bien d'autres.

Car les Anglais font régner à Bruxelles et à Strasbourg un « climat anti-Pac voisin de l'hystérie », souligne Edith Cresson, député socialiste, au Parlement européen. Certains pays les suivent dans cette voie, convaincus que la politique agricole interdit, par sa lourdeur financière, à toute autre politique européenne de prendre forme. Oubliant parfois qu'elle aussi subit les contrecoups des désordres mondiaux. Ainsi l'Europe du Nord a-t-elle largement profité des faiblesses monétaires internes à la Communauté, les pays à monnaie forte pouvant acheter avec le même litre de lait beaucoup plus de soja ou de pétrole que les pays à monnaie faible comme la France, dont l'agriculture s'est trouvée pénalisée.

Ainsi les socialistes souhaitent-ils qu'une nouvelle définition de la politique agricole commune soit étudiée et que l'Europe ne se contente pas de demi-mesures. Selon la proposition qu'ils viennent de déposer, cette nouvelle Pac devrait s'inquiéter plus des risques de dépendance que des incidences de ses prix sur les consommateurs européens, puisque aussi bien les cours mondiaux se rapprochent des prix de la Communauté et que le prix payé à l'agriculteur entre pour moins de la moitié du prix final.

La proposition socialiste insiste surtout sur les nouveaux facteurs qui doivent influencer une politique agricole, en particulier la crise de l'énergie, les risques de pollution, la faim dans le monde. Nul doute qu'un meilleur équilibre, un fonctionnement plus satisfaisant de la politique agricole commune doivent être recherchés dans un système moins productiviste, moins gaspilleur d'énergie et plus respectueux de la nature. Pourquoi pas moins de lait mais meilleur, dans nos étables ? ●

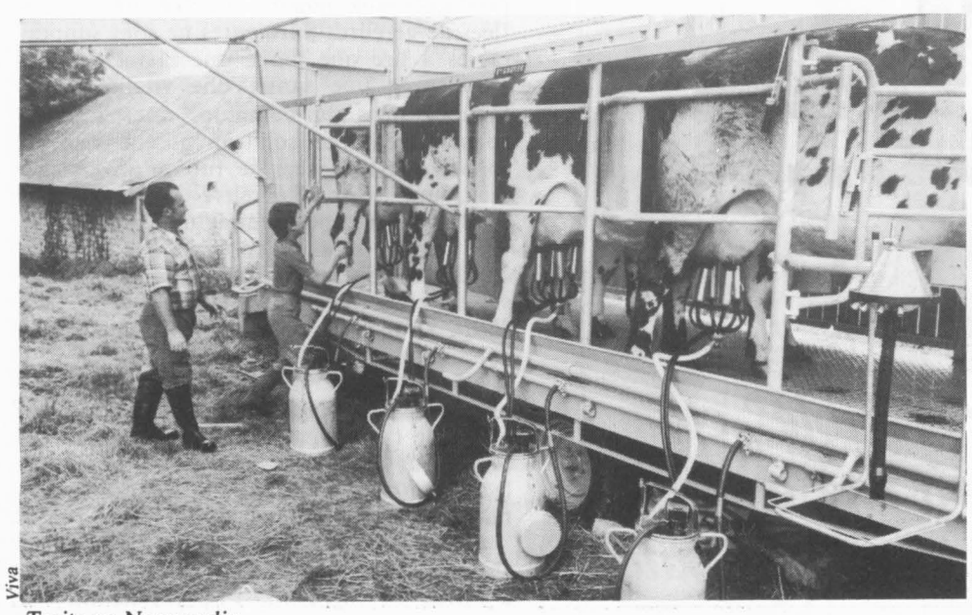

Viva

Traite en Normandie.

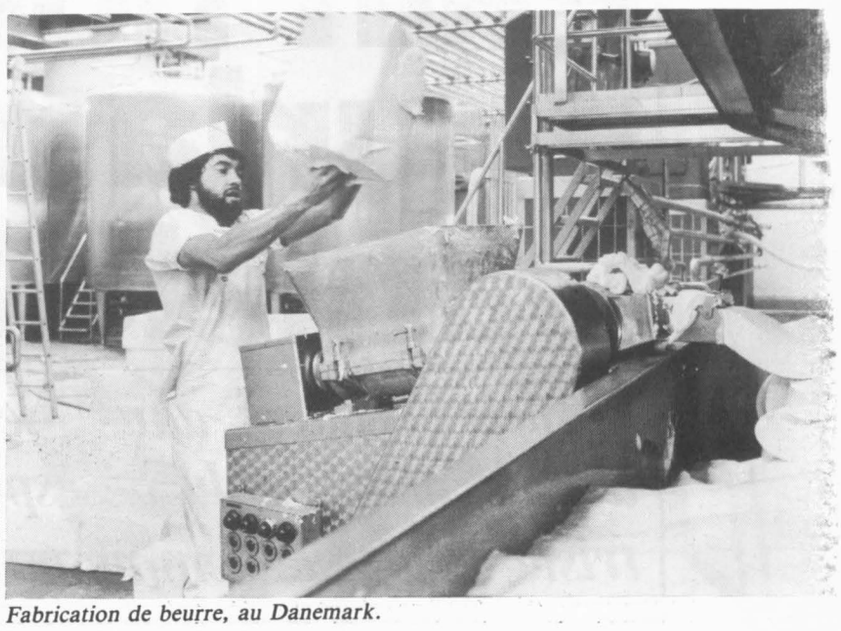

Fabrication de beurre, au Danemark.

Pain blanc pour le petit René

Dans "la Charrette bleue", René Barjavel raconte son enfance provençale et heureuse dans la boulangerie paternelle

PAR JEAN-PAUL LIEGEOIS

TOUT le monde raconte sa vie, ses souvenirs. A la cantonade ou en petit comité. Bruyamment ou pudiquement. Certains, qui ne sont pas obligatoirement des écrivains, en font des livres qui enrichissent des éditeurs sans imagination. Mais combien savent vraiment raconter, trouver le ton juste ? Combien sortent de leur mémoire autre chose qu'un gargouillis prétentieux, gonflé de rencontres et d'événements flatteurs ? Combien signent autre chose qu'un autoportrait satisfait ? René Barjavel a réussi à déjouer tous ces pièges.

Solaire et terrien à la fois

Le Barjavel qui sévit dans un journal du dimanche m'exaspère souvent, par son ton sentencieux, par ses philippiques moralisatrices. En revanche, les romans de Barjavel m'ont toujours passionné, qu'ils fussent du genre courant ou de science-fiction. J'appréhendais un peu d'ouvrir « la Charrette bleue » (Denoël). « René Barjavel raconte son enfance dans la boulangerie provençale de ses parents », disait le prière-d'insérer. Mais quel Barjavel ? Le journaliste redresseur de torts ou l'écrivain foisonnant ? Le journaliste ne profiterait-il pas de ce retour sur son passé pour se livrer à un grand numéro passéiste dans le genre « ah ! que la République était belle sous l'Empire » ? Quelques lignes, les premières du livre, ont suffi à me rassurer : « La rue Gambetta est déserte. Il fait très chaud. C'est un après-midi d'été, l'heure où l'on reste chez soi, derrière les volets de bois plein, bien clos... » Aucun doute : cette écriture sensuelle est celle de l'écrivain.

Tout ce qui suit, jusqu'à la dernière page, est de cette eau, de ce ton : solaire et terrien à la fois. Aucune tricherie, aucun commentaire superflu, aucune péroraison. Seulement une fête des sens et de la mémoire : des bruits, des odeurs, des images. Pas un mot de trop, pas une note de misérabilisme, pas un essai d'enjolivement. Comme si l'aridité de la terre de Provence se perpétuait jusque dans l'écriture de Barjavel. Sobriété n'est pas dessèchement ! « La Charrette bleue » est un livre gorgé de vie, de choses vécues et, surtout, de découvertes.

Là est le tour de force de Barjavel : l'adulte qu'il est devenu a su s'effacer, se retirer sur la pointe des pieds et laisser à l'avant-scène l'enfant qu'il fût. C'est l'apprentissage de ce gosse qui nous est conté. La première neige sur Nyons. Le premier aéroplane qui est contraint à un atterrissage forcé dans un champ des environs. L'arrivée de la première voiture à moteur qui va désormais remplacer la diligence à chevaux entre Nyons et Rémuzat. Les premières observations : des colonnes de fourmis qui vont et viennent mystérieusement sur un muret. Les premières lectures : des illustrés achetés au tabac-marchand de journaux et où l'on trouve les aventures des Pieds-Nickelés et d'Iko Térouka le détective japonais. Les premières émotions et les premiers chagrins. La rencontre avec la guerre et la mort.

Le petit René regarde, goûte, emmagasine, se révolte, s'émerveille, se réjouit,

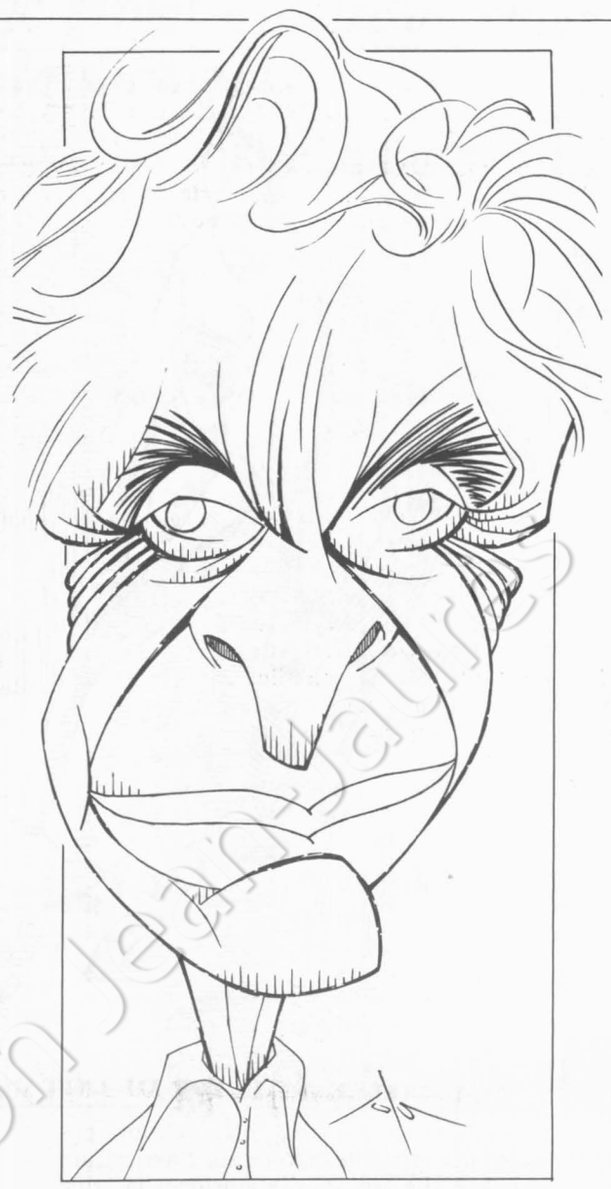

s'enfuit. Bref, il apprend à vivre, à côtoyer d'autres humains : sa famille, mais aussi les commères de la ville, une clocharde nommée Caroline, la mère Mourier et la mère Bréchet, Illy-le-Charron, etc. Le monde est plein d'hommes et de femmes, de soleil et de figues, plein à craquer comme dans un poème de Cendrars. Et le monde craque : le petit René apprend le malheur, les êtres chers qui ne reviennent pas du front, l'oncle qui n'en finit pas de trembler depuis la mort du cousin, la mère qui s'éteint à petit feu et qu'on ne peut soigner... L'enfance s'achève, il va falloir tenter de vivre.

A la source de Barjavel était ce René-là ; ce petit Provençal mal nourri au lait de chèvre mais sauvé par le pain de son père ; ce « pitchoune » qui sut très tôt la valeur de l'eau et la fragilité des humains ; cet enfant en qui prit bientôt racine, sur un banc d'école, un écrivain. Aurait-il pu y avoir un romancier s'il n'y avait eu d'abord ce sauvageon ? « On est de son enfance comme d'un pays », dit le poète...

« La Charrette bleue » n'est pas seulement un hymne à l'enfance, une ballade dédiée à tous les apprentis-sourciers. C'est aussi un livre qu'on lit à la fois avec les yeux et les narines. Les yeux pour pleurer pendant la lente agonie de la mère. Les narines pour frémir quand le pain sort du four ou quand la soupe arrive sur la table. Daniel Boulanger affirme qu'un livre est important quand on en retient une ou deux phrases. Il y a dans « La Charrette bleue » des pages entières que je n'oublierai jamais : des pages sur le pain, des pages sur la mort. Selon les critères de Boulanger, je viens de lire un ouvrage sans aucun doute exceptionnel. ●



Pain noir pour la petite Danièle

Danièle Rosadoni, dans "Belle Fiole", conte avec la politesse du désespoir une enfance triste et longue comme un jour sans pain

PAR NICOLE CHAILLOT

« POIL de carotte » au féminin ? Rouquine, Danièle Rosadoni l'est assurément, et flamboyante, mais ce n'est pas là son seul point commun avec l'enfant martyr de Jules Renard.

Cinquième rejeton d'une famille pauvre, berrichonne et bien-pensante, elle eut le malheur de n'être pas aimée de sa mère. Pire que mal aimée, détestée, méprisée, « écrasée comme une merde » selon l'expression que cette sainte femme — car c'en était une — utilisait entre deux beignes et deux danses assénées à coups d'orties blanches pour signifier à sa fille à quel point elle la rejetait.

Pourquoi cette mère — admirable pour le qu'en-dira-t-on — se conduisait-elle avec certains de ses enfants en tortionnaire nazi animé d'un sadisme d'une invention ébouriffante ? Danièle Rosadoni, qui fut sans doute la plus battue et la plus haïe, ne répond pas à cette question. Il lui suffit de raconter sans emphase, avec une sorte de verve pudique, les années noires de son enfance. Les séances de « danses », le tressage des nattes du matin et les « soins » prodigués aux pauvres petites mains gonflées de gerçures purulentes ne sont supportables à lire que parce que Danièle Rosadoni, avec une santé, une vitalité et un humour hors du commun, nous rappelle constamment par son ton qu'elle s'en est sortie, que tout ceci ne fut qu'un cauchemar, une sorte d'épreuve initiatique qui l'ont laissé trempée comme une lame.

Traumatisée, on comprend que la « pus chtite » le soit restée longtemps au point de supporter le sobriquet de « pisse au lit » jusqu'à onze ans passé. Elle accueillera comme une libération l'internat au lycée.

Douze kilomètres à pied par jour (quatre aller et retour l'internat, le lycée), une cuisine qui fait lever le cœur des mijaurées mais dont elle se régale et surtout, surtout le bonheur d'être enfin la meilleure, la première.

Car la feignasse, la sale, la méchante s'ouvre enfin dans le lycée-caserne où d'autres s'étioleraient. Elle y rencontre la passion de sa vie, la littérature, la tendresse, auprès de « mères » ersatz qui parfois la décevront, le goût du théâtre et, enfin, la joie d'écrire.

Seul point noir : les vacances. La mère ne désarmant pas de sa haine et de sa sordide avarice, malgré la bourse obtenue par la bonne élève, la met en condition. Les enfants, faut que ça rapporte ! Les mois d'été se passent donc à garder les vaches, ou les enfants, à servir d'esclave à des patrons toujours prêts à exploiter l'enfant des pauvres. Une exception cependant, le bonheur tranquille dans une ferme entre un vieux garçon bossu et sa malicieuse mère. Ces journées bucoliques nous valent les seules pages vraiment paisibles de ce livre poignant écrit avec rage, comme en serrant les poings, où les sanglots de l'enfant affleurent constamment, au beau milieu de la drôlerie. Car ce roman autobiographique n'est jamais geignard ni pleurnichard, il est vivant et allègre.

Sous le masque de guerre

A côté du portrait lucide et terrible que Danièle Rosadoni fait de sa mère monstrueuse, tous les autres personnages apparaissent comme des comparses. Ils ne font pas le poids auprès de la redoutable génitrice. Un père fallot, absent, tendrement aimé pourtant, des frères et sœurs transparents, déjà brisés sous la férule maternelle, des professeurs, passionnément admirés, trop sans doute pour leur pauvre capacité à donner en retour.

« Laiterie La Belle Fiole » — charmant surnom dont sa famille l'avait affublée pour tourner sa laideur en dérision — a tout surmonté. Sa mauvaise mère : oubliée ; sa laideur : fardée ; sa culpabilité : vaincue.

Cependant avec clairvoyance et une pointe d'amertume, elle sait bien que sous le « masque de guerre » et le beau nez tout neuf de l'intellectuelle brillante et conquérante gémira toujours le vilain petit canard sous les coups de sabots de la marâtre. ●

« Belle Fiole », de Danièle Rosadoni, éditions Jean-Claude Lattès.

La vie d'artiste

PAR JEAN-PAUL LIEGEOIS

L'INVITEE

« L'Invité » de F.r. 3, le dimanche 2 mars à 21 h 40, sera une femme. L'invitée sera « la grande dame de l'art lyrique français » : Régine Crespin. Elle interprétera des extraits du « Rêve » de Wagner, de « la Grande-Duchesse de Gerolstein » d'Offenbach et « l'Air des lettres » de Werther. Dominique Reznikoff, qui présente l'émission, lui fera sans doute raconter ses triomphes à Bayreuth ou au Metropolitan Opera de New York. Lui fera-t-elle avouer qu'elle a débuté à dix-huit ans avec des chansons de Charles Trénet ?

DROIT OU ABUS MORAL ?

Provinciaux de France, les héritiers de Paul Claudel vous prennent pour des imbéciles ! Les Parisiens ont eu la possibilité de voir pendant un mois « Tête d'or » dans une mise en scène de Daniel Mesguish, au théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis. Vous, vous ne verrez pas ce spectacle ! Parce que la fille et le frère de Claudel en ont décidé ainsi. Au nom du « droit moral », ils ont interdit les représentations en tournée de la pièce jouée à Saint-Denis. Pourquoi deux poids deux mesures ? Pourquoi surtout cette pérennité du « droit moral » ? La loi française est ainsi faite qu'une œuvre ne tombe dans le domaine public que soixante-quatre ans et deux cent soixante-quatorze jours après le décès de l'auteur. Et pendant tout ce temps les héritiers assurent l'intérim, tranchent, décrètent, « gèrent » l'œuvre selon leur humeur. Au nom de quelle compétence ? Oui ou non un auteur rend-il de son vivant son œuvre publique ? Si oui, à quoi sert, post-mortem, une tutelle anachronique et désuète de la part des héritiers ? Tous ces gens manquent sérieusement de pudeur : ils empochent déjà des droits d'auteur qui ne leur ont coûté ni sang ni eau ; ils voudraient en plus régner sur une œuvre qu'ils n'ont pas enfantée ! Avant ceux de Claudel, les héritiers de Georges Bizet, de Jules Massenet, de Jules Romains, de Jacques Prévet et de quelques autres ont agi ainsi. Ne serait-il pas grand temps de réviser la loi ?

L'AMOUR FOU

Une femme sur un lit. Elle vient d'atteindre la quarantaine. L'homme qu'elle aimait vient de la quitter. Elle se demande pourquoi. L'aimait-elle mal ? Elle a beau être féministe, elle souffre et se dit que la libération des femmes ne donne pas forcément toutes les clés du bonheur. Au fait, elle ne le dit pas, elle le chante. Son chant dure une heure et demie : poignant, grave, désespéré et enjoué à la fois, animal et humain en même temps, beau, bouleversant, fier et fragile. Un drame en forme de comédie musicale. Un spectacle rare, nouveau, où l'on n'a pas le temps de placer un seul applaudissement. Un spectacle qui s'appelle « Katiouchka ou l'amour fou ». Il a été écrit et il est chanté depuis quelques jours par Catherine Derain, une sœur moderne de Louise Labé. Il inaugure un nouveau lieu dans Paris, tout près de la place Clichy : « Confluences » (6, rue Capron, 18e).

CARTOONS

Une heure trente de dessins animés pour le prix d'un billet de cinéma : c'est ce que les Parisiens vont pouvoir s'offrir dans quatre salles dès le 4 mars et les provinciaux dans une cinquantaine de villes à la fin du même mois. Sur l'affiche, cela s'appelle « Mondo cartoon » et prétend à être un « palmarès du dessin animé mondial ». Le programme rassemble en effet des réalisations primées dans des festivals internationaux et tournées dans divers pays : « l'Arbre musical » du Bulgare Donyo Donev, « Café-bar » de l'Anglais Alison De Vere, « Pencil booklings » de l'Américaine Kathy Rose, « Why me ? » des Canadiens Derck Lamb et Janet Perlman, « le Pas » du Français Piotr Kamler, « Manga » du Japonais Yoji Kuri, « Hypothèse » du Bulgare Anri Koulev, « David » du Néerlandais Paul Driessen, « l'E-Motif » du Français Jean-Christophe Villard et « Harpya » du Belge Raoul Servais.

MANIPULATION

Les fastueuses fêtes de Persépolis, organisées il y a quelques années par le chah d'Iran, ont inspiré à Rezvani une pièce de dénonciation : « le Camp du Drap d'or », qui est donnée actuellement au Théâtre de l'Est parisien ; à chaud, elles avaient inspiré à ce cher Léon Zitrone des commentaires pour le moins complaisants. C'est cette manipulation de l'information que montre un film vidéo intitulé « Vous avez vu tous ces rois, vous avez vu tous ces princes... », qui tourne dans les quartiers nord-est de Paris et sert de prétexte à des soirées-débats organisées en liaison avec le T.e.p. Les socialistes du dix-neuvième arrondissement le projetteront dans leur local (190, avenue Jean-Jaurès) le mercredi 5 mars à 20 h 30.

CULTURE A LA HACHETTE

Les décrets de juillet 1979, libérant les prix des livres et signés par le ministre Monory, prévoyaient un aménagement intéressant : les libraires qui feraient l'effort de détenir un stock culturel important pourraient bénéficier de remises supplémentaires de la part des éditeurs. Hachette vient de faire parvenir aux libraires de France et de Navarre la liste des livres édités par ses soins et qui relèvent, de son point de vue, des « fonds permanents de littérature générale » donnant droit à une ristourne. On trouve sur cette liste : « Supersex » de Xaviera Hollander, « les Dossiers extraordinaires » de Pierre Bellemarre, « Flic story » de Roger Borniche et une kyrielle de titres de la même eau. C'est cette culture-là que Hachette veut imposer aux libraires indépendants, qui est déjà imposée par ses soins à toutes les maisons de presse et à tous les kiosques de son réseau.

CHORALES

A l'initiative de la Délégation régionale de la musique en Ile-de-France, le département de la Seine-Saint-Denis propose une « Semaine chorale », du 2 au 9 mars. Un ensemble de manifestations entièrement gratuites : « le Petit Ramoneur », un opéra pour enfants de Britten, à Bobigny le 2 mars ; une soirée Schönberg, à Saint-Denis le 3 ; Mireille et les élèves de son Petit Conservatoire, à Bobigny le 4 ; Dvorak, Brahms, Schubert, Rossini, Ravel, Xenakis et Messiaen, au Pré-Saint-Gervais le 5 et à Montreuil le 6 ; « le Chant choral témoin de l'histoire de la région parisienne » à Bobigny le 7 ; « Chant choral et musiques révolutionnaires de 1789 et 1799 » à La Courneuve le 8 ; Haydn, Mendelssohn et Fantapié à Bobigny le 9. De quoi rendre jalouse Lyon, la capitale française du chant choral.



Pascal Lebrun

Catherine Derain.



Victor Serge.



Sygma

Marco Ferreri.

LE RETOUR DE CHET

Les cadets écoutent la musique originale du film « Flic ou voyou », les aînés se souviennent des années cinquante avec Gerry Mulligan, coqueluche d'alors : à la trompette, c'est le même Chet Baker. Cette carrière qu'on croyait brisée par la drogue est, miraculeusement, repartie de plus belle : « Chet est de retour ! », comme titrait triomphalement son album R.c.a., contenant le beau « Star eyes » qu'il est passionnant de comparer avec sa très récente version (Steeplechase-Musica) mijotée avec le guitariste Doug Raney. Le plus émouvant des trompettistes-chanteurs actuels est actuellement au Dreher, le dernier en date des lieux de jazz à Paris. S.R.

L'ICONOCLASTE FAIT L'ENFANT

Ce n'est pas si souvent que le cinéma, même le plus contestataire, s'en prend à l'école et, plus largement, à l'éducation. Passionné comme on le connaît par l'enfance, il était inévitable que Marco Ferreri s'en mêle. Le grand iconoclaste ne déçoit pas : son dernier film, intitulé en France « Pipicacadodo » (transposition inepte du beau titre italien « Chiedo asile » : « Je cherche asile »), prend la question à bras-le-corps à travers l'histoire superbement métaphorique de Roberto, le « jardinier d'enfants ». Ce tout jeune « maître » d'école maternelle essaie de réinventer l'éducation parce qu'il croit, comme Ferreri, que le dressage qui en tient lieu actuellement tue irrémédiablement quelque chose dans cet être de créativité et d'intelligence vraie qu'on appelle un enfant.

C'est excessif, c'est violent, et c'est aussi bourré de cette tendresse humaine que Ferreri, sous son air bourru et ses réjouissantes provocations, dispense cette fois aux enfants après l'avoir, dans « Rêve de singe », prodiguée à ceux qui, un peu comiquement, se baptisent « adultes ». Comme s'ils ne faisaient pas, si souvent, la preuve de leur puérilité... (S.R.)

PERSECUTION

Le commissaire de police du quatrième arrondissement de Paris n'est pas bon enfant du tout. Il serait même un peu rancunier que cela n'étonnerait personne... Il ne semble pas avoir digéré le récent jugement qui a relaxé un saltimbanque, l'écrivain et conteur John Guez, et lui a évité de payer les dizaines de contraventions que le commissaire lui avait fait infliger par ses hommes (voir « l'Unité » n° 366). Dans ses attendus, la présidente du tribunal, Yvonne Bouanha, avait conclu que puisque « la preuve que l'ordre public a été menacé n'a pas été rapportée, il convient de faire triompher le principe de la liberté (...) et de dire que les poursuites contre John Guez pour audition musicale et vocale sur la voie publique ne sont pas justifiées... » On pouvait penser que John Guez n'aurait plus d'ennuis et se produirait désormais librement près du centre Beaubourg...

Erreur ! Mercredi 20 février, vers 15 heures, alors que des dizaines d'enfants et de badauds commençaient à faire cercle autour de John Guez, alors que le saltimbanqui s'apprêtait à raconter à sa façon « le Petit Chaperon rouge », six policiers (quatre en uniforme et deux en civil) l'ont embarqué manu militari dans un car. Les enfants se sont mis à pleurer. Un membre de la rédaction de « l'Unité » a été témoin de toute la scène. Six contre un et des mômes qui chialent : quelle belle police ! Quel courage, monsieur le commissaire ! Quel talent dans la persécution ! Car le commissaire du quatrième arrondissement est un retors : il sait qu'il ne peut passer outre la « chose jugée » ; il sait donc qu'il ne peut plus dresser de procès-verbal pour « exercice d'une profession ambulante sur la voie publique » ; alors, il a ressorti un décret du préfet de police concernant le bruit sur la voie publique ! Et tout cela au nom de la République de la liberté et de la protection des citoyens, bien sûr. Au fait, qui a soufflé son comportement au commissaire ?

LE PREMIER DISSIDENT

Bien avant les succès de librairie de Soljenitsyne, un homme connut la dissidence et le Goulag, dénonça à longueur de livres les misères et les souffrances du peuple soviétique, les exactions du stalinisme : Victor Serge. Anarchiste converti au bolchevisme, agitateur de la IIIe Internationale, il fut chassé du Parti, arrêté, envoyé au camp et ne dut son salut qu'à une intervention personnelle de Romain Rolland auprès du « petit père des peuples ». Jusqu'à sa mort en exil, au Mexique, en 1947, Victor Serge n'a cessé de témoigner sur la « révolution trahie ». Les éditions du Seuil ressortent aujourd'hui deux ouvrages essentiels de Serge : « Mémoires d'un révolutionnaire (1901-1941) » et « les Révolutionnaires » qui rassemblent cinq romans en un seul volume. Des livres lucides, fraternels, indispensables à tous les progressistes du monde. Des livres que même Georges Marchais devrait lire. Ce qui lui donnerait peut-être l'idée et l'envie, au nom des droits de l'homme, de réclamer aux dirigeants actuels de l'Union soviétique les manuscrits et la correspondance de Victor Serge que la police de Staline a saisis et n'a jamais rendus !

Coll. Fondation

Petites annonces

Tarifs	La ligne H.T.	La ligne T.T.C.
Offres d'emploi (minimum 5 lignes)	22 F	25,87 F
Demandes d'emploi	12 F	14,11 F
Immobilier	18 F	21,17 F
Divers	18 F	21,17 F

1. Ecrivez votre texte sans aucune abréviation et comptez votre nombre de lignes. Trois lignes au minimum (47 signes par ligne blancs compris).
2. Reportez-vous au tarif et calculez le montant en fonction du prix unitaire de la ligne. L'adresse ou la domiciliation au journal sont à inclure dans votre nombre de lignes.
3. Joignez un chèque bancaire, un mandat-lettre ou un virement postal trois volets correspondant au montant final. Libellez votre titre de règlement à l'ordre de « l'Unité ». Tout courrier doit porter le numéro de référence de la petite annonce.

DEMANDE D'EMPLOI

Rég. 023. Homme 29 ans, maîtrise droit, diplôme de l'Institut d'Etudes politiques, Dess collectivités locales, expérience 18 mois secrétariat général et affaires culturelles d'une mairie, recherche poste de responsabilité dans collectivité locale ou organisme para-public.

Ecrire au journal (12, cité Malesherbes 75009 Paris) qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOI

Réf. 022. Le groupe socialiste du conseil général de Seine-et-Marne recherche d'urgence un collaborateur qualifié (niveau attaché).

Envoyer candidature et curriculum vitae à Jean-Pierre Fourré, 1, avenue Charles-Péguy 77500 Chelles.

Réf. 020. Ville de Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne) recrute d'urgence :

— un secrétaire général adjoint,

— un ingénieur subdivisionnaire (diplôme d'architecte - spécialité bâtiments)

— une directrice de crèche.

Adresser les candidatures manuscrites avec curriculum vitae à M. le Maire de 94190 Villeneuve-Saint-Georges, avant le 15 mars 1980.

DIVERS

Réf. 021. Arvel Vacances, association sans but lucratif, propose des vacances nouvelles : ni vacances militantes, ni vacances consommation. Liberté et rencontre ! Ardèche ou Pérou ? Affaire de goût et de budget...

Mais partout, vivez vos vacances !

Nombreuses destinations : Italie, Yougoslavie, Autriche, Algérie, Irlande, Grèce, Portugal, Inde, Tanzanie.

Renseignements : Arvel, 54, cours Paul Verlaine, 69100 Villeurbanne.

IMMOBILIER

Réf. 019. Immobilier : exceptionnel. Sologne-du-Cher, cadre champêtre. Camarade vendrait à un ou plusieurs camarades 10 000 mètres carrés de terrain à 5 F le m². Possibilité de faire étang sur 5 000 m² ; sur le reste possibilité de faire jardin agrément avec arbres et pelouses. Conviendrait pour mettre caravanes, eau et électricité, téléphone. Dans l'avenir construction possible.

Téléphoner de 20 h à 21 h : 16 (48) 26.52.06.

Directement du producteur

CHAMPAGNE
BARON FUENTE

Vigneron, 21 av. F.-Drouet
02310 Charly-sur-Marne

Tarif sur demande.
Tél. : (23) 82.01.97

N.c.f.: y'a du plagiat dans l'air !

La punk, c'est fini ! Le disco, enfoncé !
Les marchands de tubes ont mis la main sur un vrai filon : la nouvelle chanson française (N.c.f.)

PAR JEAN-PAUL LIEGEOIS



FREDO est arrivé guilleret. Après deux ans et demi de coopération en Afrique noire, il a plutôt bonne mine. Il n'a pas terminé son contrat : « indésirable », a jugé le nouveau potentat du coin. Frédo est donc en vacances jusqu'en octobre prochain. Il m'apporte des trésors : des enregistrements de percussionnistes qu'il a fait lui-même entre pistes et brousse, des cassettes (introuvables en Europe) de Myriam Makeba. Toujours aussi fou de musique et de chansons, le copain Frédo ! C'est lui qui m'avait refilé le virus au lycée. C'est avec lui que j'ai appris par cœur tout Ferré, tout Brel et presque tout Brassens. Il ne s'asseoit même pas. Il attaque : « Là-bas, j'écoutais Radio-France internationale. Dis donc, d'après eux, c'est le grand boum de la nouvelle chanson française. Tu me fais écouter ? »

Tous ces gens-là vendent des disques ?

Je lui ai montré du doigt une pile de disques dans un coin. Et j'ai ajouté : « Tiens, choisis. C'est l'essentiel de ce qui est sorti ces derniers mois. Et j'entends dire partout que c'est ça la nouvelle chanson française. La N.c.f., comme disent les gens dans le vent en sortant du Palace. » Frédo a fait défiler les pochettes : Jean-Michel Caradec, Alain Bashung, Jean Vasca, Jacques Bertin, Yves Duteil, Pascal Bacoux, Daniel Balavoine, Marie-Josée Vilar, Mama Béa Tékielski, Catherine Ribeiro, Catherine Bardin, Christine Authier, Max-Alain Obaldia, Francis Lalanne, Jean-Louis Pick, Charlélie Couture, Richard Seff, Xavier Gernet, Yvon Etienne, Jean-Patrick Capdevielle, Yvan Dautin, Darras et Desumeur, Marie-France Anglade, Isabelle Mayereau, Richard Clayderman, Casthelemis, Pierre Rapsat, Bruno Grimaldi, Alain Brice, Bernard Lavilliers, Philippe Chatel, Annkrist, Bruno Grimaldi, Joan-Pau Verdier, Jacques Higelin, Geneviève Paris, Michèle Bernard, Claide, Antoine Tomé... Les pochettes ont continué à glisser. Frédo ne les regardaient même plus. Il avait l'air incrédule.

Je ne lui ai pas laissé le temps de réagir : « Tu sais, il manque Alain Souchon, Francis Cabrel, Frédérick Mey, Bernard Haillant, Jean-Claude Vannier, etc. » Frédo, cette fois, était vraiment ahuri, assommé : « Et tous ces gens-là vendent des disques et donnent des concerts ? » « Certains, quelques-uns, oui, ai-je concédé. La majorité d'entre eux ne rapportent pas tellement d'argent. » « Et tu t'y retrouves ? » a demandé Frédo. J'ai dû passer aux aveux : « Pas vraiment... » Frédo m'a regardé : « Ecoute, je reviendrai demain. Essaie de faire le tri. Je ne me sens pas vraiment de taille à écouter tout ça. Même avec sept mois de loisirs devant moi. Et puis, essaie de me trouver des explications. La N.c.f., comme tu dis, c'est quand même pas tombé du ciel. » Demain, c'est aujourd'hui. La matinée s'achève. Frédo va être là dans deux-trois heures. Qu'est-ce que je vais bien pouvoir lui expliquer ?



Pascal Lebrun

Catherine Ribeiro.

Je ne dois pas avoir l'air très malin, à tourner ainsi en rond devant mes disques et à parler tout seul... Mais il faut bien que j'affûte mes arguments. Ecoute, Frédo, la N.c.f., c'est du bidon. C'est un attrape-gogos. C'est un truc qui a été fabriqué par les marchands de disques pour se faire un peu d'argent. Tu comprends, la pop et la punk, ça ne se vendait plus. Le disco n'a été qu'un feu de paille. Alors, les marchands ont commencé à paniquer. Ils se sont demandés quel « nouveau produit » ils allaient bien pouvoir lancer. L'important, c'était l'emballage : il leur fallait un truc crédible. Or, il se trouvait que, depuis quatre ou cinq ans, quelques journalistes de la presse écrite et des gens de radio comme Claude Villers et Jean-Louis Foulquier défendaient chacun à leur manière des chanteuses et des chanteurs dont les autres médias ne parlaient guère : Ribeiro, Magny, Dautin, Higelin, Verdier, Lavilliers, etc. Mais aucun d'entre eux ne parlait d'un « mouvement ». Entre tous ces artistes, il n'y avait pas vraiment de dénominateur commun. Ce n'était pas le Chili. Il n'y avait pas d'équivalents français de Violeta Parra ou d'Atahualpa Yupanqui à l'origine, pas de « maman » ou de « papa » qui soient les mêmes pour tous. Chacun et chacune allait son chemin, son aventure. Nous étions simplement quelques-uns à dire et à écrire, à la manière de Foulquier : « Y a d'la chanson dans l'air. » Les boîtes de disques et leurs complices audio-visuels du show-business ont trouvé une astuce : ils

les éditions ouvrières

Ignacy Sachs

Stratégies de l'écodéveloppement

Une remise en cause fondamentale des styles de vie et de consommation, des choix techniques et de gestion, et des structures institutionnelles.

Economie et Humanisme
Collection
«Développement et Civilisation»
20497 - 140 pages

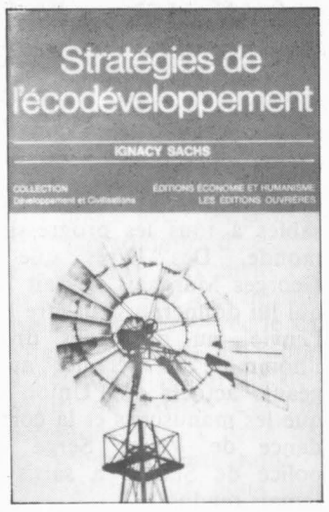

ont décrété que tout cela était concerté, qu'il y avait un renouveau délibéré, prémédité. Ils ont systématisé. Ils ont inventé de toutes pièces un slogan, un piège à clients : « la nouvelle chanson française ».

Tu sais, il y a encore quelques mois, ce n'était vraiment pas la joie dans les boîtes de disques. En 1978 les ventes avaient augmenté de 22 %. Mais les chiffres de 1979 commençaient à arriver : baisse de 12 %. Tiens, regarde ce communiqué de presse du S.n.e.p.a. (Syndicat national de l'édition phonographique et audiovisuelle). Il est daté du 11 octobre 1979. Tu lis le premier mot : « Crise ». Alors, soudain, ô miracle ! tout le monde s'est mis à s'intéresser à la chanson française. Il le fallait bien, puisque la production anglophone était en perte de vitesse. Raisonnement mercantile simplet : « R.c.a. gagne de l'argent en sortant essentiellement des disques français. Faisons la même chose. » Et tout le monde s'est mis à faire monter la mayonnaise. Les radios périphériques, la S.a.c.e.m., la F.n.a.c., France-Inter, Guy Lux, les Carpentier, le M.i.d.e.m. ont fait chorus avec les fabricants de cires : « Chantons français ! »

Phonogram, par exemple, a compilé en un double album des gens qui n'avaient pas



Claire.



Pascal Lebrun

Isabelle Mayereau.

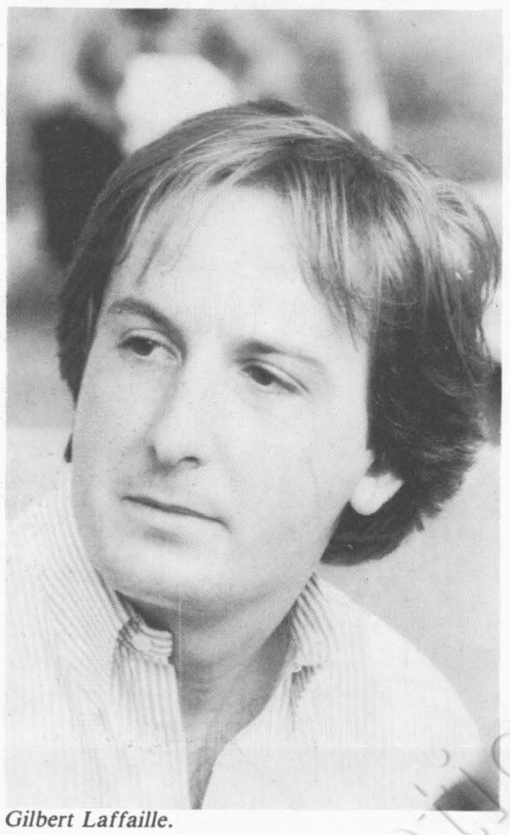

Gilbert Laffaille.

un seul atome crochu entre eux : Alain Brice, Alain Bashung, Michel Carré, Christian Decamps, Gotainer, Alain Lacaux, Francis Lalanne, Marie Léonor, Albert Marcœur, Gérard Saban, Eric Salcedo, Joan-Pau Verdier et Lydia Verkine. Jette un œil sur cet album. Tu vois le titre : « Ecoutez la nouvelle chanson française ». Tu piges l'opération ? Ce n'est pas tout. Regarde cet autocollant : « Grand Prix Paris-Audiovisuel ». Eh bien, je vais te mettre au parfum : ce disque n'existait même pas, n'était pas encore pressé, qu'il l'avait déjà ce Prix de Paris-Audiovisuel ! Tu appelles ça comment, des pratiques de ce genre ? Au fait, Paris-Audiovisuel c'est une association sortie d'un chapeau à l'initiative de Chirac. On retrouve là-dedans une ancienne collaboratrice de Guy Lux et un certain Henry Chapier, critique de cinéma de son état, et qui, depuis, a été nommé « Monsieur chanson » par le ministre français de la Culture. Chantons Chirac, chantons Giscard, chantons Chapier, chantons français ! Cocorico ! Je n'ai pas besoin de te faire un dessin en prime...

Haro

sur les métèques

Ça veut dire quoi « chantons français » ? Que seuls ceux qui chantent en langue française font de la qualité ? Ça signifierait donc que tous ceux qui s'expriment dans d'autres langues sont des ringards. Et sans doute qu'il faut jeter par-dessus bord tous les chanteurs occitans, bretons, basques, alsaciens, corses, anglais, américains, russes, italiens, chiliens, africains, etc. Ce qui exclut Marti, Patric, Roger Siffer, Alan Stivell, Pierre Akendengue, les Beatles, Vladimir Vissotski. J'en passe. Que ces « métèques » aillent se faire pendre ailleurs ! Exclus aussi, par ce slogan nationaliste et protectionniste, tous les francophones non français : les Belges Andrée Simons et Julos Beaucarne, les Suisses Yvette Théraulaz et Michel Bulher, les Québécois Fabienne Thibault, Paul Piché et Plume Latraverse, l'Acadienne Edith Butler, les Cajuns de Louisiane Balfa et Zachary Richard. Je n'exagère pas. Comme par hasard, au moment même où on répand ce « chantons français », Michel Droit et des commandos de parachutistes voudraient empêcher Serge Gainsbourg de chanter « la Marseillaise » sur un rythme jamaïcain. Des coïncidences de ce genre ne s'inventent pas.

Ça veut dire quoi « jeune chanson française » ? Que tous les artistes arbitrairement rassemblés sous ce nouvel étendard étaient encore au biberon il y a peu de temps ? Foutaise ! S'il est vrai que Francis Lalanne et Charlélie Couture ont à peine plus de vingt ans, presque tous les autres ont atteint la trentaine et chantent depuis dix ans ou plus. Sont dans ce cas : Bernard Lavilliers, François Béranger, Mama Béa Tékielski, Yvan Dautin, Catherine Ribeiro, Jean Vasca, Jacques Bertin, Michel Jonasz, etc. Jacques Higelin, lui, chante depuis bientôt deux décennies ! Si le mot « jeune » devient référence, ça signifierait aussi que Julos Beaucarne, Henri Tachan, Anna Prucnal et quelques autres sont des croulants : pense donc, ils frisent la quarantaine !

Chantons

métis

A moins qu'il ne faille traduire « jeune chanson française » par « nouvelle chanson française ». Ah bon ? Et qu'est-ce qui est nouveau ? La musique ? Les mots ? Le ton ? En fait, depuis cinquante ans, la chanson d'expression française « balance » sur des rythmes issus de la musique noire ou de ses dérivés (du soul au rock en passant par le free). Toute la chanson d'expression française : même Montand, même Trénet, même Mireille ! Rien n'a changé en ce domaine depuis un demi-siècle. Seule l'électrification des cordes et des claviers, seule l'arrivée du synthétiseur a modifié le style des orchestrations ; mais est-ce propre à la chanson française ?

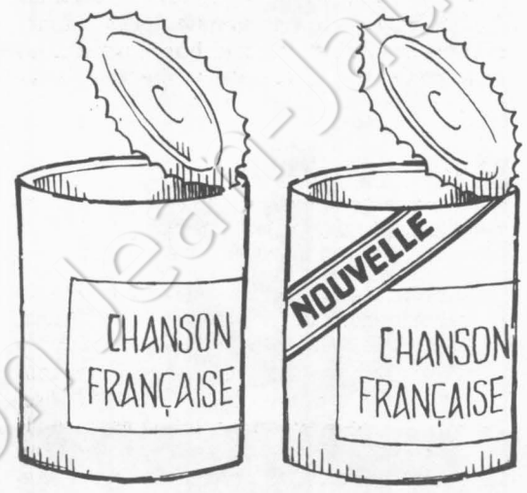

Quant aux mots, chacun a les siens, ceux qu'ils préfèrent et ceux qu'ils détestent. On les employait déjà hier, la « nouvelle chanson française » les utilise encore aujourd'hui. Chacun selon ses affinités, chacun selon sa sensibilité. Le vocabulaire n'est pas extensible à l'infini. Il révèle seulement des cultures, des familles d'esprit. On retrouve le vocabulaire de Ferré chez Lavilliers et chez Verdier. Celui de Bruant et de Fréhel chez Renaud. Celui de Prévert et de Lapointe chez Dautin et Laffaille. Celui de Brassens chez Duteil et Chatel. Celui de Trénet chez Souchon et Simon. Celui de Piaf chez Michèle Bernard et Marie-Paule Belle. Celui de Berthe Silva chez Isabelle Mayereau. Et comme les choses vont très vite, ça plagie dur dans les studios. Ceux qui « marchent » le mieux font des adeptes à la pelle. Tiens, Frédo, je t'ai fait une pile à part : Jean-Patrick Capdevielle, Patrick Abrial, Charlélie Couture, Alain Bashung et Michel Corringe ; tu les écouteras après Higelin et Lavilliers. Tu comprendras où ils ont pris leur style... Et si ça t'amuses vraiment, tu écouteras Mama Béa Tékielski, Armande Altaï et Anna Prucnal après Colette Magny. Tu verras, la « nouvelle chanson française », c'est un bon filon !

T'a compris ? La N.c.f. c'est de l'espionnage artistique, c'est du disque à la chaîne, c'est de la standardisation pour boutiquier paresseux, c'est rien. Ça n'existe pas. Ça n'a jamais existé. Ça n'existera jamais. Parce que c'est de l'éphémère, du provisoire. Parce que ça n'a rien à voir avec le talent, avec l'incompressible besoin de s'exprimer. C'est du petit commerce. De tous les artisans étiquetés sous le label N.c.f., j'en prends le pari, on n'en écoutera plus beaucoup en l'an 2000 : cinq sûrement, dix peut-être, en étant généreux. Ceux qui dureront sont précisément ceux qui ne seront pas restés étroitement et chauvinement français : ceux qui auront accepté, assimilé des cultures, des musiques et des mots venus de partout, de tous les continents et de toutes les civilisations, ceux qui auront eu le courage et la force de maîtriser le cocktail explosif que nous promet l'ère des satellites de communication. Oui, mon vieux Frédo, vive le métissage ! Ras-le-bol de la chanson française ! Chantons métis !

Et, comme dirait Verdier, « tout le reste n'est que S.a.c.e.m. ! » ●

Cinéma: qui a peur de "l'Œil du maître"?

Il est bon que des dizaines de milliers de spectateurs, souvent passifs devant leur petit écran, puissent enfin voir "de l'intérieur" comment les choses se passent

CE n'est pas la première fois que le cinéma parle de la télévision. Jamais, en France du moins, il n'en avait parlé de façon aussi authentique qu'avec « l'Œil du maître » de Stéphane Kurc. Tout ce que nous disons depuis des années de la façon dont le Pouvoir ou les pouvoirs exercent leur pression quotidienne sur l'information télévisée, du comportement frileux pour ne pas dire servile de certains directeurs de chaîne ou de certains responsables de l'information se trouve ici montré avec la force de l'image, toujours supérieure à celle des mots. On comprend que certains s'estiment visés tels Jean-Pierre Elkabbach qui a commis la grave erreur de réagir avec aigreur au film de Kurc, apportant ainsi la preuve qu'il se sentait concerné. L'histoire de l'émission « Autopsie » ressemble, en effet, à s'y méprendre à celles que nous présentent depuis des années T.f. 1, Antenne 2 ou F.r. 3. Il est bon que des dizaines de milliers de spectateurs, souvent passifs devant leur petit écran, puissent enfin voir « de l'intérieur » comment les choses se passent.



Dominique Laffin et Jean-Claude Brialy dans « l'Œil du maître ».

« L'Œil du maître » est donc un film courageux que la société de distribution U.g.c. a d'ailleurs finalement refusé de prendre en charge (sans doute pour ne pas risquer de perdre certains contrats en cours avec la télévision). L'éloge que j'ai envie d'en faire n'est assorti que d'une seule réserve. Elle tient au fait que la démonstration de la censure qui s'exerce à la télévision serait encore plus convaincante si elle s'appliquait à un sujet plus actuel et plus brûlant que celui retenu dans le scénario, à savoir un reportage sur les harkis, ces supplétifs de la guerre d'Algérie, reportage dont on ne comprend pas très bien pourquoi, vingt ans après, le Pouvoir voudrait interdire la diffusion. Qu'on imagine la différence d'impact si au lieu d'un problème tombé en désuétude il s'était agi des diamants de Bokassa ou des mystères de l'affaire de Broglie !

Stéphane Kurc a raison de dire que la télé « joue un rôle partisan en oblitérant tout ce qui gêne le Pouvoir ». Les exemples abondent. Le sort de quelques dizaines de harkis, totalement oubliés de l'opinion publique, n'était certainement pas le plus démonstratif.

Cela ne retire rien au mérite du réalisateur et de ses interprètes, parmi lesquels Marina Vlady et Jean-Claude Brialy. Il y a chez nous trop peu de films vérité pour qu'on n'applaudisse pas de tout cœur à celui-là.

C.E.

Dom-Tom : une nécessaire solidarité

Il ne faut plus que les Dom-Tom servent de "réserves pour safaris électoraux". Les socialistes doivent les aider à maîtriser leur croissance

PAR JOSEPH FRANCESCHI

Dans le N° 369 de « l'Unité », Wilfrid Bertile, premier secrétaire de la Fédération de la Réunion du P.s., avait analysé les causes et l'exploitation du cyclone Hyacinthe qui avait ravagé l'île. A la demande du Bureau exécutif du P.s., Joseph Franceschi, député-maire d'Alfortville et délégué national du P.s. aux Dom-Tom, s'est rendu sur place. Il livre ci-dessous ses réflexions.

APRES avoir rôdé plus de dix jours dans les parages de La Réunion, le cyclone Hyacinthe est passé au plus près des côtes dans l'après-midi du 27 janvier. Un cyclone s'accompagne de raz-de-marée, de vents violents, de fortes pluies. De cette triste trilogie, ce sont les précipitations qui ont battu tous les records : plus de quatre mètres d'eau en douze jours dans certaines zones.

Des milliers de sans-abri

L'eau a imprégné les terres argileuses des pentes de cette île montagneuse : les glissements de terrains, les éboulements, les coulées de boue ont emporté les champs et les arbres, les étables et les maisons, les bêtes et les gens. Les quinze rivières permanentes ont pris la dimension de fleuves aux eaux boueuses et tumultueuses ; les « ravines », torrents à sec 360 jours par an, ont coulé à pleins bords. Blocs rocheux, arbres, cailloux, limons ont été charriés, recouvrant des champs ou des quartiers d'habitation, défonçant ou arrachant des chaussées et des chemins d'exploitation, entraînant des terres arables. On connaît le lourd bilan : 25 morts, des milliers de sans-abri, des dégâts estimés à 685 millions de NF.

Courageusement, la population s'est remise au travail quelques semaines après le drame, la vie a repris son cours. Il a été paré au plus pressé : eau, électricité, téléphone ont été rétablis assez vite. Une intense activité règne sur le réseau routier où s'établissent des passages provisoires en vue de permettre le désenclavement des villages isolés par le cataclysme. Et l'on tente de remettre en marche la machine économique.

Des dégâts mal chiffrés

La solidarité n'a pas fait défaut. Les images impressionnantes du drame diffusées par la télévision, les pertes de vie humaines, l'ampleur des dégâts, les multiples liens tissés entre la Métropole et ce lointain département d'outre-mer ont suscité un large mouvement d'opinion. Des aides sont venues, en argent ou en nature, de particuliers, de conseils municipaux, de conseils généraux, de l'Etat, de la Communauté économique européenne. Mais, la grande question qui se pose, c'est la façon dont ces aides seront utilisées.

Le 30 janvier dernier, le Conseil des ministres dégage en faveur de La Réunion, 25 millions de crédits : 15 au titre des secours de première urgence, 10 pour les chantiers de chômage où sont employés les chômeurs. 2 à 3 millions de F de secours de première urgence ont été mis à la disposition des municipalités, suivant des critères incompréhensibles : dans le sud de l'île, Saint-Pierre, sous-préfecture, une des villes les plus touchées, dispose de quelque 300 000 F, soit la même somme que la ville voisine de Saint-Joseph, deux fois moins peuplée et peu atteinte. Dans cette dernière ville, toutes les familles qui le désiraient, pouvaient, sur ces fonds, percevoir 150 F : les forces de l'ordre ont dû intervenir pour canaliser la foule dense qui se pressait à la mairie. Devant de telles pratiques, il y a lieu d'être inquiet quant à la bonne utilisation des fonds publics.

Le Conseil des ministres du 13 février a établi un plan d'aide aux Réunionnais sur la base des conclusions d'une mission interministérielle de dix-huit membres qui s'est rendue pendant quatre jours sur place. C'est Giscard lui-même qui, dans une déclaration radio-télévisée, a annoncé la nouvelle aux Réunionnais. Le montant de l'aide se veut impressionnant : 400 millions de francs ! En fait, c'est un chiffre théorique résultant d'un calcul contestable qui fait intervenir aussi bien des sommes clairement indiquées que des taux de subvention pour des dégâts mal chiffrés dans le détail. Et les Réunionnais de faire remarquer que c'est moins que ce qui avait été fait pour les Antilles après le passage des cyclones David et Frédéric.

Il est difficile d'avoir des précisions sur les modalités d'utilisation de ces aides de l'Etat. Si 100 millions de F supplémentaires ont été affectés à l'habitat social (60 % des logements réunionnais sont à remplacer ou à améliorer selon un rapport officiel), les 1 000 logements prévus risquent de ne pas voir le jour faute de terrains à bâtir dont les prix atteignent des sommets vertigineux. Rien n'est prévu pour aider les entreprises industrielles, commerciales ou touristiques, pourtant durement atteintes par détérioration des stocks ou fermeture forcée pendant plusieurs semaines. Pour la canne, principal pilier de l'économie de l'île puisqu'elle entre avec ses sous-produits pour 90 % des exportations, on attend la récolte, au cours du second semestre de 1980, afin de déterminer l'étendue des pertes !



A.f.p.



Joseph Franceschi avec Wilfrid Bertile et des experts agricoles.



A.f.p.

Cortège de conséquences sociales

Le Parti socialiste s'est ému du drame qui a frappé les Réunionnais. François Mitterrand a envoyé un télégramme de solidarité à la population par l'intermédiaire du premier secrétaire de la Fédération réunionnaise du P.s., Wilfrid Bertile. Les conseils municipaux et les conseils généraux à majorité socialiste sont invités à apprécier l'aide matérielle qu'ils peuvent dégager en faveur des équipements scolaires et sociaux. Le Conseil général de la Drôme présidé par Maurice Pic, la Commission départementale du Val-de-Marne présidée par Pierre Tabansu ont déjà voté des crédits et, au Parlement, les élus socialistes veilleront à ce que l'utilisation des fonds publics ne se fasse pas dans les mêmes contestables conditions qui ont été celles des Antilles après les cyclones de l'été dernier.

Le drame de Hyacinthe ne doit pas faire oublier les problèmes de fond qui se posent à La Réunion. « Vieille colonie » à économie de plantation intégrée depuis 1946 par la « départementalisation » à un ensemble industriel développé, la France, l'île présente des structures spécifiques qui n'en font, ni un pays du tiers monde ni une région en retard comparable à celles de l'Hexagone. Par la prédominance de l'agriculture, par la monoculture, par la non-industrialisation, par la domination de l'import-export, les séquelles coloniales et les structures du sous-développement sont bien là. Avec leur cortège de conséquences sociales et culturelles : misère, inégalités sociales, taudis, chômage qui frappe plus de 30 % de la population active. Le Pouvoir, par le clientélisme et l'assistance, fait de la Réunion « une réserve giboyeuse pour safaris électoraux » comme l'a dit François Mitterrand. Les socialistes se prononcent pour la maîtrise, par les Réunionnais eux-mêmes, des problèmes posés par le développement de leur île. Il en est de même pour l'ensemble des Dom. Une proposition de loi a été déposée en ce sens par les élus socialistes et ces principes ont été repris par le Projet socialiste.

L'avenir des Dom est dans une politique globale s'attaquant aux structures héritées du passé et non, comme le fait actuellement le Pouvoir, dans une croissance artificielle. Les cyclones qui ont ravagé les Antilles l'été dernier et la tragédie de Hyacinthe à La Réunion au mois de janvier auraient pu être l'occasion d'une réflexion et d'un nouveau départ. Mais c'est attendre trop du Pouvoir représentant les intérêts capitalistes qui vivent du sous-développement des Dom●

Diffusion N.m.p.p. - Commission paritaire n° 52325